

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO 342 JUILLET 2017

ACTUALITÉ
L'Assemblée générale 2017
des Gueules Cassées p.4



© Jean-Philippe Rothoft/UBFT



RENCONTRE
Sauver ceux
qui peuvent l'être
La saga de
L'Ambulance 13 p.22

Sommaire

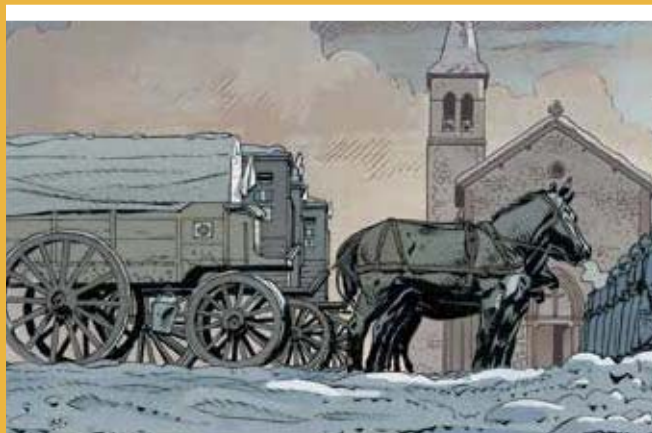


Actualité p. 4

L'Assemblée générale 2017 des Gueules Cassées

La vie au Coudon p. 18

Expressions p. 20



Rencontre p. 22

Sauver ceux qui peuvent l'être
La saga de L'Ambulance 13



Fondation p. 30

Reconstruction faciale : quand la 3D entre au bloc

Culture p. 34

En régions p. 38

Les réunions régionales 2017

Carnet p. 44

À savoir p. 50

Organisation p. 56

Éditorial

Une implication **sans faille**

Notre Assemblée générale qui vient de se tenir a confirmé notre chaleureuse camaraderie et notre très grande solidarité.

Les bilans positifs des activités de l'Association et de la Fondation qui ont été présentés font ressortir la poursuite et le développement de nos actions en direction de nos membres, du monde combattant et de la société civile.

Ils ont été fortement approuvés par une très grande majorité d'entre vous et nous vous remercions de ces marques de confiance.

La ligne suivie depuis le début de cette année confirme cette orientation :

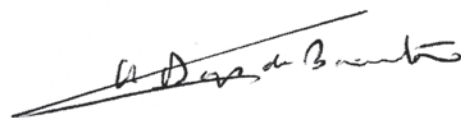
- De nouveaux camarades, et pas seulement des jeunes, continuent à nous rejoindre; les engagements dans les activités de l'Association ont été nombreux en tant que délégués et porte-drapeaux notamment.
- L'EHPAD est maintenant totalement opérationnel à la grande satisfaction de tous.
- Le domaine du Coudon est plus accueillant que jamais et l'équipe qui l'anime vous y recevra avec joie.
- La dotation de notre Fondation a été augmentée significativement afin de lui permettre de développer ses activités et de pérenniser les missions des Gueules Cassées.
- Le Code des PMIVG refondu est maintenant en application. Notre investissement sur ce sujet se poursuit et se développe avec la création, en liaison étroite avec le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG), du site internet « code.pensionsmilitaires.com ». Ce site propose un outil numérique en pleine phase de réalisation qui prendra plusieurs mois avant d'atteindre sa vitesse de croisière d'actualisation permanente, mais il permet déjà à chacun de se renseigner facilement, sur ordinateur, tablette, ou téléphone portable, sur plusieurs sujets qui touchent à la prise en compte des droits à reconnaissance et à réparation liés à ses blessures.

Dans le même esprit, nous participons activement à la transformation du CE-GIG en association officielle de façon à ce qu'il dispose d'une réelle personnalité lui donnant une véritable représentativité des blessés vis-à-vis de l'ensemble du monde combattant et de ses autorités de tutelle.

Les grands chantiers ne manquent pas. Nous nous y impliquons fortement afin que les Gueules Cassées continuent à bien tenir leur place au service de tous, dans un monde décidément bien rude et compliqué.

Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches, un très bel été.

Henri Denys de Bonnaventure
Président de l'Union des
Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »



Actualité

L'Assemblée générale 2017 des Gueules Cassées

du 21 au 22 juin 2017

Cette année, la 96^e Assemblée générale des Gueules Cassées s'est une nouvelle fois déroulée dans le cadre magnifique de notre domaine du Coudon, dans le Var.

Le mercredi 21 juin, une cérémonie religieuse à la mémoire de nos Fondateurs et de tous nos camarades décédés s'est déroulée en plein air dans la pinède surplombant les bâtiments du domaine. Le jeudi 22, l'Assemblée générale adoptait à une très large majorité toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration (*vous trouverez les résultats dans les pages suivantes*).

À l'issue de celle-ci, tous les participants se sont ensuite rassemblés devant le monument des Fondateurs.

Le général Jean Salvan, grand officier de la Légion d'honneur et grand'croix de l'Ordre national du Mérite, y a décoré deux de nos camarades : Joseph Zahm, qui a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, et Robert Lang, ceux de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

S'en est suivi un dépôt de gerbe par Jean Couture, premier adjoint représentant Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var, et celui du préfet maritime de la Méditerranée, le vice-amiral Charles-Henri Leulier de La Faverie du Ché. La gerbe des Gueules Cassées était portée par les nouveaux décorés. Une Marseillaise, chantée en chœur et *a cappella*, a clôturé les cérémonies et tous, Gueules Cassées, épouses, familles et amis, ont pu ensuite partager un repas convivial dans la salle à manger du domaine. Deux très belles journées où le soleil a largement contribué à notre historique sourire.





⬆ Le père Benoît Ménégne, Henri de Bonnaventure et le général Chauchart du Mottay, respectivement présidents de l'UBFT et de la Fondation des « Gueules Cassées », ainsi que Georges Morin, administrateur, entourés des porte-drapeaux de l'Union.



⬆ Arrivée des deux présidents.



⬆ Notre dévouée chorale du jour.



⬆ La cérémonie religieuse en souvenir de nos Fondateurs et de tous nos camarades disparus.



⬆ Lecture par notre délégué régional de Provence, Bernard Tomasetti.



© Jean-Philippe Rothhoff/UBFT



© Jean-Philippe Rothhoff/UBFT

▲ Accueil des participants avec l'émergiment des camarades présents et les derniers votes.



© Jean-Philippe Rothhoff/UBFT

▲ Ouverture de l'Assemblée générale par notre président.



© Jean-Philippe Rothhoff/UBFT



© Jean-Philippe Rothhoff/UBFT

▲ Minute de recueillement pour nos camarades disparus en présence de Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var.



▲ De nombreux camarades et amis étaient présents à notre Assemblée générale.



▲ Olivier Roussel, directeur général, Henri de Bonnaventure, président, le général Paul Dodane, vice-président et Bernard Allorent, trésorier de l'UBFT.



▲ Intervention de Bernard Allorent, notre trésorier.

▲ Un auditoire attentif aux différentes interventions.



▲ Notre président remet le nouveau drapeau de la délégation Provence à Geoffrey Demouliez.



▲ Bernard Tomasetti, délégué Provence et maître de cérémonie, accompagné de Michel Potriquet, délégué Aquitaine Nord.



▲ Robert Lang, délégué de la Moselle, et Joseph Zahm, porte-drapeau de la Moselle, nommés respectivement chevalier de l'Ordre national du Mérite et chevalier de la Légion d'honneur, sont décorés par le général Jean Salvan, grand officier de la Légion d'honneur et grand croix de l'Ordre national du Mérite.



▲ Dépôt de gerbe du vice-amiral Charles-Henri Leulier de La Faverie du Ché, préfet maritime de la Méditerranée.



▲ Dépôt de gerbe de Jean Couture, premier adjoint représentant Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var.



© Jean-Philippe Rothoift/UBFT

▲ Isabelle Chopin, directrice du domaine du Coudon, toujours dévouée et souriante.



© Jean-Philippe Rothoift/UBFT

▲ Dépôt de gerbe par nos nouveaux décorés.



© Jean-Philippe Rothoift/UBFT

▲ De nombreux membres et amis répondent toujours présents pour cette manifestation.



© Jean-Philippe Rothoift/UBFT



© Jean-Philippe Rothoift/UBFT

▲ Les personnalités en compagnie des décorés de cette belle journée.



© Jean-Philippe Rothoift/UBFT

▲ Suite à un don de notre camarade niçois Georges Steffen, notre président remet au commandant Nicolas Déprez, représentant le lieutenant-colonel Hervé Demuys, directeur du Foyer d'entraide de la Légion étrangère, la soutane du père Yvan Heinrich, Gueule Cassée, légionnaire et ancien aumônier militaire à Diên Biên Phu. Ce don est destiné au Musée de la Légion.

Les coulisses de l'Assemblée générale





Compte-rendu de l'Assemblée générale

du jeudi 22 juin 2017

Conformément à la convocation de l'Assemblée générale annuelle qui a été adressée le 12 mai 2017 aux membres de l'UBFT, la séance est ouverte à 10h00, au domaine du Coudon, à La Valette-du-Var (83).

La feuille de présence indique que **98** Gueules Cassées sont présents dans la salle.

Le président précise que **662** pouvoirs ont été reçus. **623** ont été considérés comme valables et ont pu être valablement répartis, dans la limite statutaire de 10 par membre présent, en cas de mise aux voix d'une motion de dernière minute.

Le président déclare l'assemblée ouverte à **10h00** et demande à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de tous nos camarades, de leurs conjoints ou membres de leur famille qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale, en y associant également les militaires morts en Opérations extérieures ou en service, ainsi que les victimes d'attentats.

Conformément à l'ordre du jour, il est donné lecture des différents rapports qui figuraient dans la brochure jointe à la convocation de cette Assemblée générale et dont les textes ne sont pas à nouveau reproduits.

Seuls le résultat du vote des résolutions, le résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration et les réponses aux questions diverses figurent dans ce compte-rendu.

- Lecture du rapport moral 2016 par le président, Henri Denys de Bonnaventure,
- Lecture du rapport d'activité 2016 par le directeur général, Olivier Roussel,
- Présentation des comptes de 2016 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Présentation du budget 2017 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Lecture du résultat du vote des résolutions, par Guy Delplace, président de la commission de scrutin,
- Lecture du résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration, par Guy Delplace, président de la commission de scrutin.

RÉSULTAT DU VOTE DES RÉOLUTIONS

arrêtées par le Conseil d'administration du 5 avril 2017

Résolution n° 1

Approuvée à la majorité absolue

Nuls	88
Exprimés	833
Pour	800
Contre	2
Abstentions	31

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activité 2016, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

Résolution n° 2**Approuvée à la majorité absolue**

Nuls	91
Exprimés	830
Pour	793
Contre	2
Abstentions	35

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2016 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

Elle décide d'affecter le résultat comptable excédentaire de 10 237 787 euros de la façon suivante :

- La réserve pour la construction de l'EHPAD de la CYP SAS a été précédemment dotée à hauteur de 5 200 000 euros. Il est proposé de diminuer cette provision et de la reprendre à hauteur de 4 700 000 euros, la construction de l'EHPAD étant au stade des levées de réserve, ce qui la fera passer de 5 200 000 euros actuellement, à 500 000 euros,
- L'affectation de 4 000 000 d'euros à la réserve pour la Résidence seniors projetée au domaine du Coudon, qui sera ainsi portée de 8 000 000 d'euros à 12 000 000 d'euros,
- L'affectation de 10 000 000 d'euros à une réserve pour augmentation de la dotation de la Fondation des « Gueules Cassées »,
- Les autres réserves restent inchangées,
- Le solde de ces mouvements, soit 937 787 euros, sera affecté au report à nouveau qui passe de 10 008 650 euros à 10 946 437 euros.

Résolution n° 3**Approuvée à la majorité absolue**

Nuls	93
Exprimés	828
Pour	787
Contre	4
Abstentions	37

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2017, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

Résolution n° 4**Approuvée à la majorité absolue**

Nuls	90
Exprimés	831
Pour	794
Contre	8
Abstentions	29

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport du trésorier, approuve la délibération du Conseil d'administration du 5 avril 2017 décidant d'effectuer un versement en numéraire de 10 000 000 d'euros à la Fondation des « Gueules Cassées » affecté à sa dotation en vue de renforcer sa capacité de mécénat statutaire.

La dotation de la Fondation des « Gueules Cassées » sera ainsi portée de 40 489 803 euros à 50 489 803 euros.

Résolution n° 5**Approuvée à la majorité absolue**

Nuls	88
Exprimés	833
Pour	793
Contre	4
Abstentions	36

Conformément à l'article X des statuts, l'Assemblée générale approuve la délibération du Conseil d'administration prise en séance du 5 avril 2017 de procéder à la cession de la parcelle de terrain cadastrée AI 248 située dans le village de Moussy-le-Vieux, face à l'église.

Le produit de la cession de cette parcelle sera affecté aux œuvres sociales de l'UBFT.

L'Assemblée générale donne pouvoir au président et au directeur général pour procéder à l'ensemble des démarches administratives et à la signature des actes notariés devant aboutir à la cession de cette parcelle.

Compte-rendu de l'Assemblée générale du jeudi 22 juin 2017

RÉSULTAT DU SCRUTIN PORTANT SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INSCRITS	2501
Votants par correspondance	910
Votants sur place	11
Total des votants	921

Bulletins nuls	68
Exprimés	853

MAJORITÉ REQUISE

1/4 des votants =	231
50% + 1 voix des suffrages exprimés =	428

■ Bernard Allorent	780	élu
■ Michel Eychenne	776	élu
■ Pierre Merglen	787	élu
■ Georges Morin	793	élu
■ Michel Nail	781	élu

Les opérations de dépouillement ont été menées par la commission de scrutin, présidée par **Guy Delplace**, administrateur, assisté par :

- **Tadj Charef**, délégué départemental,
- **Michel Clicque**, administrateur et délégué régional,
- **Robert Esquirol**, délégué régional,
- **Robert Lang**, délégué régional,
- **Jean-François Louvrier**, délégué régional,
- **Bernard Luquet**, délégué régional,
- **Jean-Claude Montardy**, délégué régional,
- **Gérard Pinson**, délégué régional.

Après lecture des résultats du scrutin, le président déclare l'Assemblée générale 2017 close à 11 h 45.



▲ *Guy Delplace, administrateur de l'UBFT, a dirigé les opérations de dépouillement.*

Les Gueules Cassées étaient présents...

MAI

8 mai

Cérémonie du 8 mai sous l'Arc de Triomphe.

14 mai

Investiture du 8^e président de la République. Ravivage de la Flamme par le président de la République sous l'Arc de Triomphe. Ravivage de la Flamme par l'UFAC.

15 mai

École de navigation sous-marine et des bâtiments à propulsion nucléaire de Toulon.

17 mai

Assemblée générale de l'Association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée.

20 mai

Rencontres de l'IHEDN à l'École Militaire : Conférence « Les Gueules Cassées, Blessures visibles et invisibles ».

30 mai

Cérémonie sous l'Arc de Triomphe présidée par le nouveau ministre des Armées.

JUIN

1^{er} juin

Assemblée générale de Solidarité Défense.

8 juin

Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe pour la « Journée Indochine ».

14 juin

Réunion du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre.

Réunion avec les représentants des Affaires sociales du ministère de l'Intérieur.

15 juin

Assemblée générale de la Française des Jeux. Assemblée générale des Ailes Brisées.

18 juin

Cérémonie au Mont Valérien.

21 juin

Conseil d'administration de l'ONACVG à Paris.

23 juin

Réunion avec la Caisse nationale militaire de sécurité sociale à Paris.

Journée des blessés de l'armée de Terre aux Invalides.

27 juin

Conseil d'administration de l'Institution nationale des Invalides.

30 juin

Prise d'armes à l'état-major de la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) à Champerret pour marquer le départ du général Philippe Boutinaud, commandant la BSPP.

À Percy, inauguration du service de rééducation post-réanimation



La délégation des Gueules Cassées (à gauche), et l'équipe de l'HIA Percy (à droite).

18 avril 2017. Notre président, Henri de Bonnaventure, accompagné de Michel Eychenne, Patrick Remm et Pierre Tricot, administrateurs de l'UBFT, avait répondu présent à l'invitation du médecin général inspecteur Jean-Paul Perez, directeur de l'hôpital d'instruction des armées Percy, dans le cadre de la cérémonie d'inauguration du service de rééducation post-réanimation.

La visite, dirigée par le professeur Éric Lapeyre et son adjoint le médecin chef David Rogez, a permis de bien comprendre l'importance de la création, pour nos militaires, de ce service dédié à optimiser le parcours de soin de patients lourds, en particulier neurologiques cérébro-lésés et blessés de la face, en assurant une prise en charge



rééducative dès une phase précoce de réanimation.

Le médecin général inspecteur Jean-Paul Perez a clôturé cette visite en remerciant chaleureusement l'UBFT pour la contribution financière importante apportée à la création de ce service de rééducation post-réanimation, dont nos militaires blessés vont pouvoir dès à présent bénéficier.

Le club des centenaires continue à s'agrandir

25 mai 2017. Fernande Lopez, veuve de notre camarade Pierre décédé en 2010, a fêté ses 100 printemps lors d'un repas organisé pour cette circonstance et regroupant toute sa famille. Ce club très particulier que nous souhaitons voir continuer à s'agrandir compte actuellement 24 membres : 16 veuves et 8 camarades.

À l'autre bout de la pyramide des âges, notre camarade le plus jeune a 25 ans. Nous souhaitons un très bon anniversaire à Fernande et lui présentons tous nos vœux de santé.

Fernande et Gabriel, son dernier arrière-petit-fils. ➤



L'UBFT reçoit le MGI Isabelle Ausset du Service de santé des armées



5 juillet 2017. Le médecin général inspecteur Isabelle Ausset, inspecteur technique des Services médicaux et chirurgicaux des armées, a été reçue au siège des Gueules Cassées, à l'initiative du général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, par notre président Henri de Bonnaventure, accompagné d'Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT.

Cette rencontre a permis de nouer un premier contact et d'avoir un échange constructif sur les possibilités de renforcer les liens entre le Service de santé des armées et les Gueules Cassées, pour un meilleur soutien à nos blessés militaires.

▲ *Le général Paul Dodane, le médecin général inspecteur Isabelle Ausset, Henri de Bonnaventure et Olivier Roussel.*

Dates à retenir : cérémonies du souvenir les 19 et 20 septembre 2017

Voici les dates des prochaines cérémonies des Gueules Cassées :



Mardi 19 septembre 2017

La Flamme

Les Gueules Cassées raviveront la Flamme sous l'Arc de Triomphe à 18h30. Rendez-vous à 17 h 30 à l'entrée du passage souterrain, à l'angle des avenues Champs-Élysées et Friedland. Le port des décorations est vivement souhaité.

Mercredi 20 septembre 2017

Le service des Fondateurs

Un service religieux à la mémoire des Fondateurs et de tous les membres disparus des Gueules Cassées aura lieu à 10 h en la basilique Notre Dame-des-Victoires, 2 place des Petits-Pères, Paris 2^e.

Cimetière de Moussy

Une cérémonie du souvenir se tiendra à 15 h au cimetière de Moussy, où se trouvent les tombes de nos Fondateurs mais également de nombreux camarades disparus.



NOS PROCHAINES RÉUNIONS RÉGIONALES EN 2017

Délégations	Villes	Dates
BRETAGNE	LAMOR PLAGE	Jedi 7 septembre 2017
CENTRE	ORLÉANS	Jedi 14 septembre 2017
CÔTE D'AZUR	NICE	Jedi 28 septembre 2017
LORRAINE	METZ	Mercredi 4 octobre 2017
FRANCHE-COMTÉ	BESANÇON (PIREY)	Vendredi 6 octobre 2017
AQUITAINE SUD	SAINT-JEAN-DE-LUZ	Vendredi 13 octobre 2017
NORMANDIE	CAEN	Jedi 19 octobre 2017
LANGUEDOC-ROUSSILLON	NARBONNE	Mardi 24 octobre 2017
MIDI PYRÉNÉES	TOULOUSE	Mardi 7 novembre 2017

La vie au Coudon

100 bougies pour notre camarade Étienne LAMBERT

6 mai 2017. C'est en présence de Philippe Vitel, député du Var, de Thierry Albertini, conseiller départemental et adjoint au maire, représentant Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var et, pour les Gueules Cassées, d'Henri de Bonnaventure, président, du général Jean Salvan, président honoraire, d'Olivier Roussel, directeur général, de Bernard Tomasetti, délégué régional et de Geoffrey Démouliéz et Michel Crucke, porte-drapeaux de la délégation, que s'est déroulée une sympathique cérémonie au sein de la Résidence Colonel Picot qui a marqué le témoin d'un siècle de vie pour notre camarade, le colonel Étienne Lambert.

Étienne Lambert a débuté sa carrière

militaire en 1937, à l'âge de 20 ans, au 94^e régiment d'artillerie de montagne. Il a rejoint la résistance en 1943. Il intègre ensuite la 1^{re} armée, et est affecté après la guerre comme instructeur d'artillerie à l'école des cadres de Langenargen ; il poursuivra son engagement militaire en Indochine puis en Algérie et terminera sa carrière d'officier au 19^e RA à Draguignan.

Notre camarade, qui perdit son épouse Ginette en 2002, s'est installé définitivement en 2010 au domaine du Coudon pour y couler une retraite paisible et heureuse au milieu de ses amis du monde combattant.

Commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, il est également officier de

l'Ordre national du Mérite. Tout le personnel de la Résidence et du domaine s'est joint aux personnalités présentes pour adresser ses meilleurs vœux de santé à Étienne, dans l'espoir de bénéficier encore longtemps de son sourire et de sa gentillesse.



Le colonel Lambert face au buste du Colonel Picot, un de nos Fondateurs, en présence de Geoffrey Démouliéz.



Les autorités entourant notre camarade.



Un nouveau directeur pour la Résidence Colonel Picot

7 juin 2017. Après une première partie de sa carrière dans le monde du tourisme et de l'animation, Club Méditerranée, Croisières Paquet, Center Parcs, Philippe Taze reprend des études pour se réorienter vers le monde des personnes âgées.

Titulaire d'un Master en politique gérontologique et gestion des EHPAD obtenu à l'Institut des sciences politiques de Paris, il dirige plusieurs établissements proposant des prestations de qualité en région parisienne et sur la côte varoise.

À l'issue d'un long processus mené avec notre consultant, Jean-Pierre Rivière, et avec l'expertise d'un cabinet de recrutement spécialisé, la candidature de Philippe Taze est proposée au comité stratégique de la CYP SAS, filiale de



l'UBFT, pour assurer la direction de notre EHPAD Résidence Colonel Picot, sise à La Valette-du-Var sur le site du domaine du Coudon.

Lors de la cérémonie d'accueil et de

présentation aux résidents, aux familles et aux équipes salariées qui s'est déroulée le 7 juin 2017, Olivier Roussel, directeur général, a remis solennellement à Philippe Taze la biographie du Colonel Picot, afin qu'il s'imprègne et applique les valeurs humaines des Gueules Cassées et de leur fondateur dont la résidence porte fièrement le nom.

De son côté, Philippe Taze a offert pour la Résidence une statuette symbolisant l'empathie, en résumant en six mots sa vision pour la direction d'une maison de retraite : sourire, accueil, gentillesse, contact, empathie, chaleur humaine.

Le Conseil d'administration lui souhaite pleine et entière réussite dans sa mission pour le bien-être de nos résidents et de notre personnel.

Expressions

Quand les mots se mobilisent !

« IL N'Y A PAS DE QUOI PAVOISER »

Le 7 mai 2017, tous les bâtiments publics français hissèrent le drapeau tricolore en l'honneur du nouveau président de la République, pavoisant les édifices publics et même les véhicules. L'heureux élu lui-même, bien que n'étant ni bâtiment ni navire, avait des raisons de pavoiser, illustrant autant le sens figuré que son sens premier.

Le pavois n'est pas à l'origine un drapeau, mais un petit bouclier ovale ou rectangulaire. Issu du latin *pavensis*, *pavese* en italien, se réfère à la ville de Pavie, réputée par le passé pour sa fabrication d'armes.

Le dictionnaire de l'Académie nous précise que « lorsqu'un roi franc était élu par les guerriers nobles, il était hissé sur



le pavois et promené aux yeux de son armée». Hisser sur le pavois signifie donc glorifier. Difficile pour nous Gaulois d'écarter la vision d'Abracourcix juché sur son pavois ! Le terme est bientôt repris par les vaisseaux de la flotte, ornés de leurs pavois et pavillons.

Mais comment est-on passé au textile ? Par l'intermédiaire de la protection des

navires : des pièces de toile étaient destinées à dissimuler l'équipage aux yeux de l'ennemi. Plus tard, ces pavois ne gardèrent qu'une fonction décorative et festive.

À la fois transitif et intransitif, le verbe « pavoiser » prit au fil du temps un sens figuré, lié à la fierté ostentatoire et signifiant se pavaner, plastronner, s'afficher haut en couleur.

« Les visites du curé ne faisaient pas à ma tante un aussi grand plaisir que le supposait Françoise et l'air de jubilation dont celle-ci croyait devoir pavoiser son visage chaque fois qu'elle avait à l'annoncer ne répondait pas entièrement au sentiment de la malade. »

MARCEL PROUST
À LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU,

DU CÔTÉ DE CHEZ SWANN - 1913

Moins répandues, et aujourd'hui disparues, certaines autres significations de pavoiser ont émaillé le langage populaire. Au XIX^e siècle, il signifie aussi bien s'en-



dimancher que contracter une dette sans intention de la rembourser. C'est encore, au début du XX^e siècle, une manière argotique de parler des différentes couleurs, voire du sang, issu d'un mauvais coup reçu.

« Une bonne droite au foie, accompagnée d'un coup de melon

pas trop méchant, mais qui l'a fait quand même pavoiser. »

ALBERT SIMONIN
TOUCHEZ PAS AU GRISBI - 1953

Sans que l'on en connaisse vraiment la raison, pavoiser s'est essentiellement popularisé sous une version en négatif : « Il n'y a pas de quoi pavoiser ! » signi-

fiant qu'il n'y pas de quoi être fier ni se vanter.

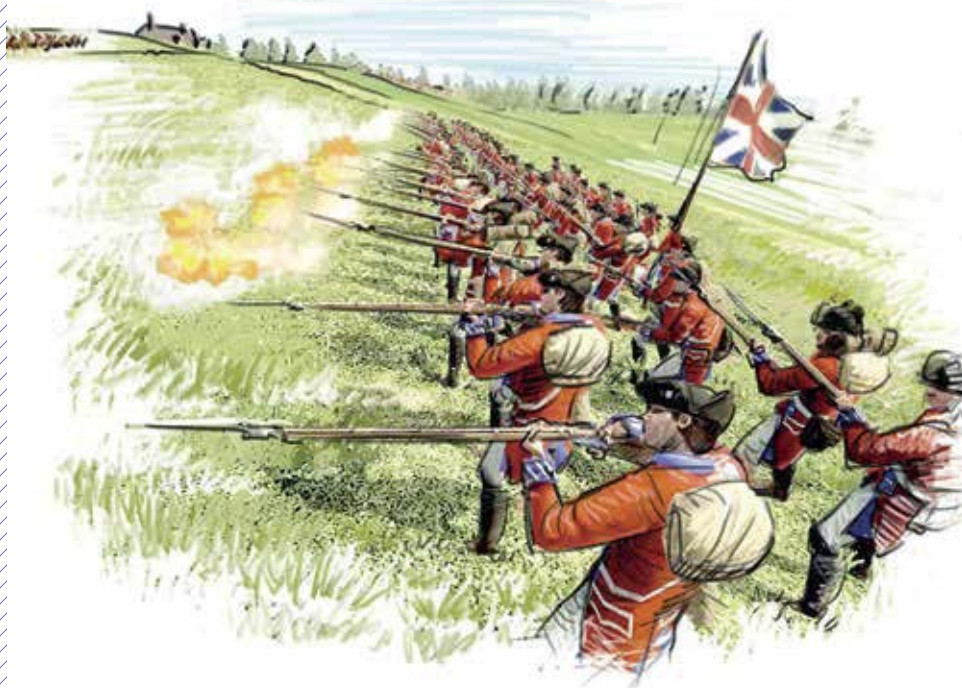
Attention au pléonasme malheureusement répandu : on ne pavoise pas un bâtiment de drapeaux !

DE BONNE GUERRE

« Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! »

Célèbre phrase prononcée

lors de la bataille de Fontenoy sous Louis XV



Ce n'est sans doute pas un hasard si cette locution apparaît au XIV^e siècle. Le Moyen Âge touche à sa fin avec l'apparition d'un contexte politique dans lequel les monarchies nationales montent en puissance. Les guerres s'intensifient à la suite de querelles dynastiques : c'est l'époque de la Guerre de Cent Ans en Europe (1337-1453). Les grandes famines et les épidémies de peste ravagent le territoire et les civils en

pâtissent atrocement. Les soldats pillent, incendient... et s'entretuent lors de batailles décisives comme celle de Crécy qui voit les archers anglais décimer la Chevalerie française (1346). Sans doute apparaît-il alors indispensable de respecter des normes, des usages de loyauté dans le combat afin, notamment, de préserver les lignées ? L'expression « combattre de bonne guerre » recouvre alors cette notion de

loyauté et de respect des intérêts de tous les protagonistes.

Très vite, elle recouvre le sens plus large de procédé légitime, conforme aux lois et usages. L'Anglais le traduit par *fair play*, typiquement britannique mais qui franchira bientôt la Manche. Le « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! », célèbre phrase prononcée lors de la bataille de Fontenoy sous Louis XV, restera sans doute l'image même de cette élégance en armes, élégance parfois d'apparence seulement car il s'agit alors probablement plus d'une tactique militaire que d'une sincère et franche politesse !

C'est au XVII^e siècle que « de bonne guerre » rejoint la notion, alors très prisée, d'honnêteté. L'honnête homme, héritier de Montaigne, dispose de qualités morales, sociales, intellectuelles. Il incarne la distinction, mais aussi l'ordre et l'équilibre, recherchés en ces temps de monarchie absolue.

Par la suite, l'expression s'étendra à toutes les situations de la vie courante simplement considérées comme attendues et justifiées.

« Persuadé qu'en amour on gagne toujours de bonne guerre ce qu'on peut obtenir par adresse, on ne voit pas qu'il ait jamais témoigné le moindre repentir (...) »

ANTOINE HAMILTON - MÉMOIRES
DU CHEVALIER DE GRAMONT - 1715



Sauver ceux qui peuvent l'être

La saga de L'Ambulance 13

Sauver ceux qui peuvent l'être est le mot d'ordre des médecins, infirmiers et brancardiers qui risquent leur vie pour celle des autres entre 1914 et 1918. Ils sont les héros au sens militaire et littéraire de cette BD dont le 8^e volume sortira début 2018. Découverte avec Patrice Ordas, son auteur.

Genèse d'une saga

L'Ambulance 13 est à l'origine un roman de Patrice Ordas que Bamboo, belle maison d'édition indépendante située en Bourgogne, accepte avec enthousiasme d'adapter. La série débute en 2010 et accompagne bientôt le fil des commémorations de la Grande Guerre.

«Le roman offre une grande richesse d'intentions : le lecteur entre vraiment dans

la tête des personnages. Mon travail de scénariste consiste à découper des séquences. Une vingtaine par album, environ trois planches pour un chapitre. Je dois bien sûr "amputer" le roman de certains passages, car dans une bande dessinée, il faut que ça bouge ! La BD oblige à aller à l'os, à ne laisser que l'essentiel.»

Ainsi commence à Fleury, en 1915, l'épopée d'une ambulance hippomobile et de sa poignée de poilus tout aussi courageux que réfractaires au règlement. Dévoués corps et âme à la survie de leurs compagnons, ils font cause commune avec leur supérieur, le sous-lieutenant Louis-Charles Bouteloup, jeune chirurgien fraîchement diplômé de la faculté de médecine de Paris, empreint d'un humanisme intransigeant qui le conduira à une certaine forme d'insoumission. *L'Ambulance 13* comprend à ce jour sept albums dont le premier fut scénarisé par les «Victor et Hugo de la

Parcours

Formé à l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, titulaire d'une thèse de doctorat, Patrice Ordas dessine pour la BD et la presse avant d'enseigner à l'École de joaillerie de Paris qu'il dirigera pendant plus d'un quart de siècle. Il se tourne en parallèle vers le roman historique. La plupart de ses ouvrages sont aujourd'hui adaptés en BD, dont certains en collaboration avec Patrick Cothias. Il a obtenu en 1986 le prix Beauchamp pour son premier livre : *Les Griffes de l'Hermine*.





Jacques Mounier,
illustrateur, en pleine
séance de dédicace.

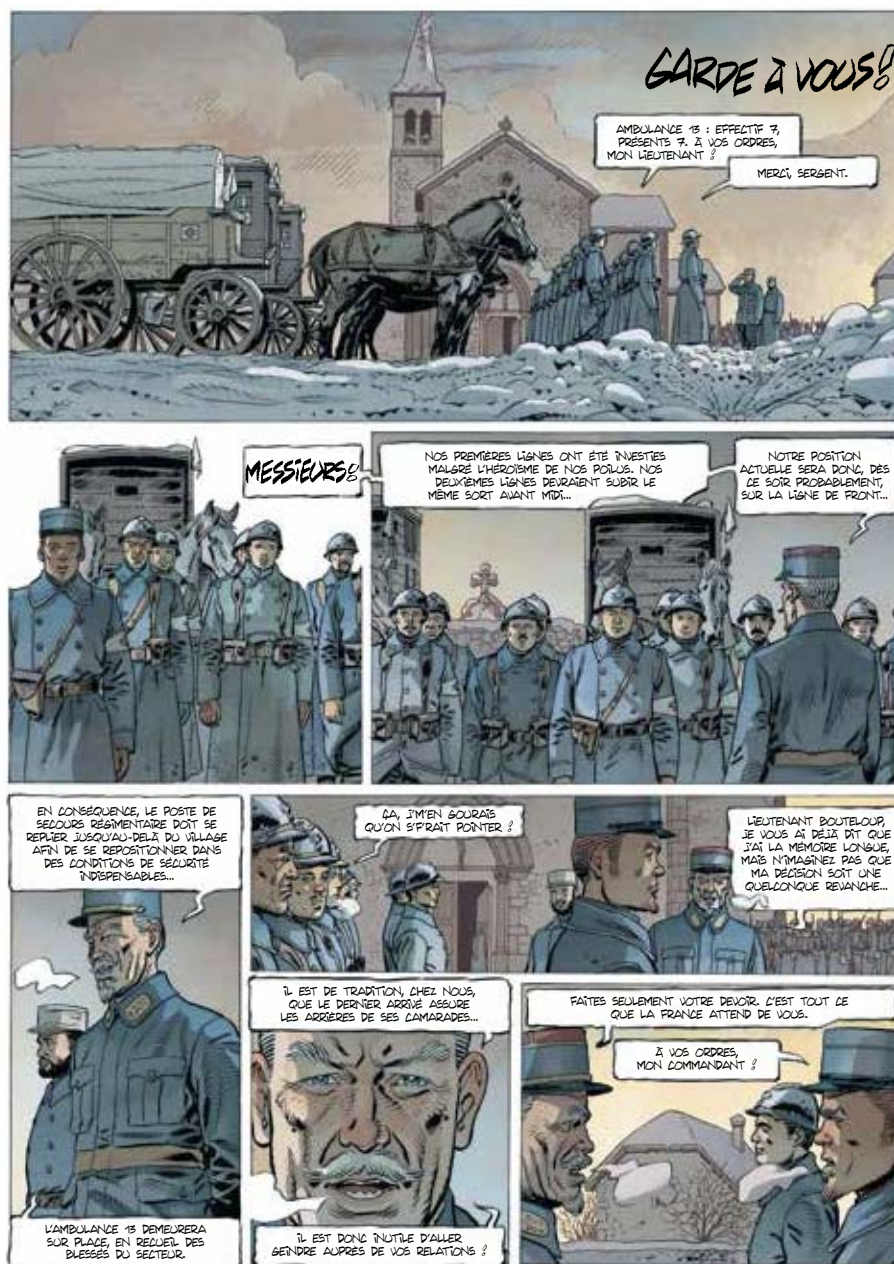
BD», comme ils se surnomment avec humour : Patrice Ordas et Patrick Cothias, duo de complices bretons. Les illustrations sont l'œuvre forte et minutieuse d'Alain Mounier.

L'Histoire est une passion pour Patrice Ordas. Plus précisément, l'histoire des hommes qui en vivent les événements, qu'ils les trament ou les subissent. Ordas traque l'humain avec empathie, bienveillance et avec le souci constant d'exprimer la vérité des faits, de contribuer à rétablir, sinon la justice, du moins l'objectivité. Il s'attache spontanément aux situations dans lesquelles l'humain a été évincé ou malmené par la mémoire officielle, « l'historiquement correct » d'un moment donné. Ainsi se penche-t-il sur la Chouannerie « qui dessine les prémices des guérillas modernes », les guerres de religion en France, la guerre de Sécession aux États-Unis ou encore le massacre d'Oradour-sur-Glane, auquel il consacre son dernier ouvrage encore en quête d'un éditeur.

Réparer l'injustice

Ordas puise souvent ses thématiques dans ses fascinations d'enfant. Son intérêt pour la Grande Guerre, « dernière guerre de monarques, qui ne fut pas idéologique et où les combattants se

suite page 24



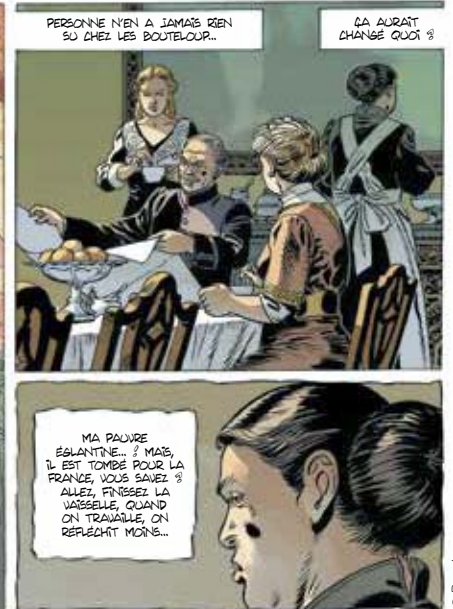


Patrice Ordas et Alain Mounier, décorés de la médaille d'honneur par le Service de santé des armées pour leur contribution à la reconnaissance du travail des soignants à travers L'Ambulance 13.

respectèrent entre eux», et tout spécialement pour la thématique de la santé, provient de son grand-père, lui-même grièvement blessé. Celui-ci évoque pudiquement devant son petit-fils quelques souvenirs des années passées en enfer. Le jeune Patrice est frappé par la souffrance de ces millions d'hommes et le rôle essentiel joué par les équipes de santé. Plus tard, il se plonge dans les témoignages écrits et «constate qu'elles sont les grandes absentes de la littérature de guerre, celle des Barbusse ou des Genevoix».

Voici donc une mission comme Patrice Ordas les aime. Il se plonge dès lors dans une enquête minutieuse. Mais là encore, il constate de larges manques : «Si, dans leurs journaux de campagne, les médecins évoquent les affections et blessures auxquelles ils sont confrontés, ils ne décrivent quasiment jamais leurs interventions, méthodes et équipements. Ni leurs propres souffrances.»

L'aide du Service de santé des armées va s'avérer providentielle pour permettre de combler ces lacunes : «Nous avons eu accès à toutes les informations que nous souhaitions.»



Une mine d'informations qui permettent à l'auteur comme à l'illustrateur d'être aussi véridiques que possible, ou, à tout le moins, plausibles. Une collaboration exemplaire et bénéfique pour tous : L'Ambulance 13 met en valeur un aspect de la Grande Guerre méconnu du public et remet à l'honneur des hommes et des femmes souvent laissés en marge des honneurs. C'est d'ailleurs pour avoir tant contribué à leur reconnaissance, un siècle plus tard, que les créateurs

de L'Ambulance 13 se sont vu remettre la médaille d'honneur du Service de santé des armées, fait exceptionnel puisqu'ordinairement réservé aux seuls militaires.

Une reconstitution aussi terrible que minutieuse

Grâce à cette profusion documentaire, L'Ambulance 13 ne laisse pas un seul détail au hasard. Tout est minutieusement reconstitué, des uniformes aux



ramasser les blessés. Il faut attendre 1918 pour qu'on donne l'ordre de prendre en charge les blessés dans un délai de deux heures maximum... On travaille avec les compétences et les moyens du bord : les brancardiers sont prélevés sur les effectifs de « la clique » – les fanfares –, les infirmiers ont une formation succincte, médecins et chirurgiens.

suite page 26

Rencontre avec le futur général Rollet

Dans le tome 6, Bouteloup croise le lieutenant-colonel Rollet, commandant depuis mai 1917 le régiment de marche de la Légion étrangère. Plusieurs fois blessé, promu général, mais surtout passé à la postérité comme « père de la Légion », il deviendra le deuxième président de l'UBFT de 1938 à 1941, succédant au colonel Picot à la tête des Gueules Cassées.

instruments... en passant par la physiologie de ces poilus.

« Il fallait représenter ces jeunes gens de 18 ou 20 ans, parfois des étudiants en médecine n'ayant pas même terminé leurs études, marqués par les épreuves de la guerre et dont la physionomie était manifestement plus adulte que celle des jeunes aujourd'hui. »

L'illustrateur Alain Mounier collectionne à titre personnel les documents, dont certains sont exceptionnels. La Grande Guerre le fascine, lui aussi. « J'ai dû être poilu dans une vie antérieure », confie-t-il dans une interview. Pourtant, il a longuement hésité avant de se lancer dans la BD historique, précisément à cause de la somme de documentation à compiler et de l'exigence d'un lectorat

essentiellement composé de connaisseurs. « Le travail est d'autant plus complexe qu'au cours des années de guerre, parfois d'un mois sur l'autre, les équipements et le matériel évoluent », précise Patrice Ordas.

Mais une fois « digérée » cette documentation, « l'illustrateur peut s'affranchir de la partition et laisser place à son talent et à son imaginaire ».

Au fil des tomes, le lecteur découvre l'évolution de la prise en charge des victimes du conflit ainsi que l'inimaginable charge qui pèse sur les équipes de santé.

« En 1914, on trie encore blessés et morts sur le champ de bataille, comme à l'époque de la Grande Armée. » La consigne est de ne pas s'attarder à



© Bamboo

« En 1914, on trie encore blessés et morts sur le champ de bataille, comme à l'époque de la Grande Armée. »

PATRICE ORDAS

giens eux-mêmes peuvent être expérimentés. Ces hommes doivent parfois improviser avec le peu qu'ils ont sous la main : ainsi voit-on notre toubib de *L'Ambulance 13* pratiquer une trachéotomie avec une douille de fusil, fait authentique...

Au cours du conflit, les médecins américains devront être formés à la pratique de guerre. Bouteloup est envoyé en Alsace à cet effet, croise des personnages dignes du capitaine Conan créé par Roger Verdel dans son roman éponyme et découvre entre autres ces Cheyennes incorporés de force par des Américains qui briguent leurs territoires à des fins économiques. Survivants des dernières guerres indiennes de 1905, ils attaquent les tranchées allemandes comme ils chargeaient les soldats US dans le Grand Ouest...

Dans cet univers principalement masculin, quelques figures féminines jalonnent les albums. Émilie, petite Parisienne gouailleuse et téméraire, incarne une catégorie de jeunes femmes décidées à conquérir leur autonomie. Elle concourt, par son talent de dessinatrice réaliste, à l'étude des blessures.

Un hommage particulier est rendu à Marie Curie à travers la révolution opérée par la radiographie dans le traitement des blessés. Au début de la guerre, une souffrance supplémentaire est infligée aux hommes dont on doit sonder les plaies pour localiser les éclats d'obus. L'invention de l'autochir, petit véhicule de radiographie financé grâce à la contribution des États-Unis, va considérablement aider les médecins – même si, malheureusement, les opérateurs reçoivent au passage autant de

rayons que leurs patients. Désormais, plus de sondages, une localisation immédiate, une intervention ciblée.

Les religieuses ont leur part également, assistant avec dévouement les services de santé, parfois au détriment de leur propre vie. Isabelle de Ferlon est l'une d'entre elles, imaginée par Ordas. Elle joue dans deux des albums un rôle particulier : son personnage illustre la situation délicate des Lorrains, partagés depuis 1870 entre deux identités, parfois accusés d'espionnage.

Obéir à Hippocrate ou à la hiérarchie ?

S'il est encore une qualité évidente de cette BD, c'est sa dimension psychologique. Le propos et le trait y concourent avec beaucoup de subtilité et de complémentarité. Quelques mots parfois suffisent à exprimer un état d'esprit, un rapport humain et notamment la solidarité extrême par-delà les frontières sociales ou géographiques, les croyances politiques ou religieuses. Une solidarité

qui porte en germes une nouvelle société.

«*La Première Guerre mondiale marque la fin d'une ère. Celle de l'Ancien Régime et de ses distinctions sociales, de son fonctionnement, de ses règles. La fraternisation dans l'épreuve et la souffrance en est en grande partie responsable.*»

Le sous-lieutenant Bouteloup, issu des classes aisées, se trouve confronté à ce dilemme lourd de conséquences : «*Choisir entre l'obéissance et ses convictions*». Choisir entre le respect de la famille traditionnelle et de la hiérarchie militaire et les préceptes d'Hippocrate. Pour lui, la vie d'un homme passe avant tout autre chose, quelle que soit la couleur de la peau ou de l'uniforme. Pour lui, négocier une trêve avec l'en-

nemi pour sauver ceux qui peuvent encore l'être ne pose pas question. La hiérarchie militaire, décrite sans concession dans ses paradoxes, ses raideurs et ses incohérences, ne le voit pourtant pas de ces bécasses... «*Bouteloup se confronte à un système qui fonctionne encore sur le mode des castes, où un véritable fossé sépare le "haut du pavé" et les millions de paysans qui forment alors 80% de la société française.*» Le jeune sous-lieutenant ne peut imaginer obéir à des règles édictées par un commandement qui, au début de la guerre, ne voit pas l'intérêt de motoriser les ambulances - quel bénéfice à soigner vite des hommes qui ne retourneront pas au combat? - n'autorise pas l'usage des sulfamides connues depuis près de

Héritier de Gueules Cassées

«*Mon grand-père, Pascual Luciano Ordas, sergent-fourrier au 2^e puis 3^e régiment de Marche de Tirailleurs algériens, fut gazé. Je me souviens qu'après la guerre, il ne manquait jamais d'acheter un billet de la Loterie nationale. Son meilleur ami, Maurice Labouret, que je considérais comme mon oncle, avait été défiguré par une balle explosive. Il adhéra aux Gueules Cassées dès les années 1920. J'ai assisté, très jeune, au Congrès annuel jusqu'à ce que mes parents décidassent qu'il valait mieux m'épargner le spectacle, il est vrai pénible, des défigurés.*»
Patrice Ordas

«*La Première Guerre mondiale marque la fin d'une ère. Celle de l'Ancien Régime et de ses distinctions sociales, de son fonctionnement, de ses règles. La fraternisation dans l'épreuve et la souffrance en est en grande partie responsable.*»



© Balthus

10 ans... Les mêmes qui, après-guerre, ne décerneront que le diplôme d'infirmier aux chirurgiens qui n'avaient pu terminer leurs études avant d'être mobilisés, mais qui ont soigné et opéré durant quatre ans...

«*Nous sommes commandés par des vieillards orgueilleux que servent des gamins embrigadés, formés à la haine de l'autre...*», dit l'officier allemand qui coopère avec Bouteloup pour sauver des soldats blessés sur la ligne de front dans le tome 2 intitulé *Au Nom des hommes*.

Gueules de guerre

La solidarité dans l'épreuve forge la résistance des hommes. L'attachement des uns aux autres, qu'ils soient vivants ou morts, l'inaltérable complicité se traduit dans une parole simple et libre entre les personnages, entre les âmes de cette fameuse *Ambulance 13*.

suite page 28



« ... Je n'attends pas un miracle, mais au moins qu'un enfant puisse le regarder sans se mettre à hurler. »

EXTRAIT DE L'AMBULANCE 13 : UN MÉDECIN PARLANT DE BOUTELOUP GRIÈVEMENT BLESSÉ AU VISAGE.

Leurs surnoms créent une proximité pleine d'humour affectueux : le curé est Satan, les autres Kascher, l'Élément, Citron, Confetti, Saucisse... Leur langage est bien celui des hommes de l'époque, avec les locutions d'alors et l'argot propre aux poilus. Un langage commun à ces hommes qui, issus de régions, voire de continents différents, n'ont pas toujours le français en commun. Leurs tempéraments, leurs émotions s'expriment largement à travers le dessin. Mounier cultive les gros plans sur les expressions, les regards entre les hommes.

Il suffit d'un album pour que l'on s'attache à ces braves parmi tant d'autres, à leur force de caractère qui n'évite ni la peur ni la peine.

Mais il est fait aussi place aux « sans nom », notamment ces fantassins issus des colonies, cette « Force Noire » envoyée au front par des généraux qu'Ordas n'épargne pas.

Casse-pipe auquel Bouteloup lui-même



n'échappe pas. Blessé en Alsace, il devient l'une des Gueules Cassées. « Plaies perforantes de la face par éclats de grenade avec destruction de l'arcade supérieure droite et de la pommette », diagnostique l'un des médecins réunis autour de son lit d'hôpital. « Je n'attends

pas un miracle, mais au moins qu'un enfant puisse le regarder sans se mettre à hurler », demande le chef de service à son équipe, précisant qu'il doit être traité selon les méthodes de Pont. Bouteloup bénéficiera des récentes découvertes : la vulcanite, les greffes Dufourmental. Il devra porter un masque de cuir dissimulant la moitié de son visage, ce qui ne l'empêchera pas de reprendre du service en Orient.

À l'été 2017, *L'Ambulance 13* est-elle parvenue au terme de sa route ?

« Maintenant, il va falloir poursuivre le roman pour rattraper le cours de cette BD! » dit le scénariste obligé de reprendre la plume de romancier pour rattraper son ambulance! Les deux derniers tomes

verront le jour en 2018. Heureuse surprise enfin, un long métrage devrait être tourné en 3D d'ici quelques mois. Joli coup de Bamboo pour honorer la mémoire des brancardiers, infirmiers et médecins de la Grande Guerre!

ISABELLE COUSTEIL

Avec  chaque soutien est
une chance

Prêts à jouer le jeu pour **Paris 2024?**

Paris 2024 est une chance pour la France.
Soyez une chance pour Paris 2024 !

Rendez-vous sur les réseaux sociaux FDJ®
pour **#JouerLeJeu**
et donner à la candidature toutes ses chances.

www.groupefdj.com



Reconstruction faciale : quand la 3D entre au bloc

Le professeur Laurent Guyot est quotidiennement confronté aux pertes de substance du visage liées à des traumatismes, à la prise en charge de cancers ou plus simplement au traitement du vieillissement. Il cherche depuis quelques années à ouvrir des horizons inédits en utilisant les nouvelles technologies pour réaliser ses reconstructions faciales : scanner et impression 3D, simulation tridimensionnelle... De quoi favoriser des gains en temps et en précision tout à fait précieux. Il nous reçoit à l'hôpital Nord de Marseille, dans un bureau encombré de crânes et de souvenirs de ses périples humanitaires.



Le professeur Laurent Guyot.

Pourquoi avoir choisi la chirurgie réparatrice ?

Deux raisons ont présidé à cette orientation dès mon internat. Tout d'abord, cette spécialité offre une correspondance marquée entre l'anatomie, la physiologie et l'aspect du patient. Il n'existe en effet quasiment aucune autre partie du corps où l'accès à la pathologie soit aussi complet, direct et immé-

diat : le *continuum* entre l'examen clinique, la constatation des anomalies et le choix des options de soins est bien réel. En second lieu, il s'agit d'une chirurgie fine, minutieuse et extrêmement variée. Les résultats postopératoires s'avèrent en outre souvent spectaculaires et très visibles. Ce qui est gratifiant à la fois pour le malade et pour le médecin...

Comment avez-vous connu les Gueules Cassées ?

Étant officier de réserve et passionné d'histoire, je connaissais depuis assez longtemps l'existence de l'Association. Je suis entré en contact avec la Fondation en 2010 par l'entremise du professeur Jean-Louis Blanc de l'hôpital de la Timone à Marseille. J'ai effectué une demande de bourse pour réaliser des endoscopies sur des cochons afin de tester des techniques de chirurgie micro-invasive qui permettent de limiter les séquelles cicatricielles. Elle a été acceptée. J'ai sollicité une nouvelle aide il y a environ trois ans pour acquérir une imprimante 3D. L'objectif étant ici de procéder à l'élaboration de protocoles préopératoires plus efficaces...

Les technologies digitales ont permis d'importantes avancées dans le domaine de la reconstruction.



© Eric Dumoulin

« Ce que j'apprécie particulièrement dans l'approche de la Fondation des « Gueules Cassées », c'est cette capacité à s'inscrire dans une perspective de longue haleine, sans rechercher systématiquement les résultats à court terme. Cette logique de temps long permet de construire pierre par pierre l'édifice de la médecine de demain. »

PROFESSEUR LAURENT GUYOT

Pourquoi avoir pensé à la 3D ?

Les conséquences d'un traumatisme ou d'une pathologie de la face et de la tête peuvent être de trois ordres : anatomiques *via* des pertes possibles de substances, fonctionnels - mastication, élocution... -, et esthétiques. Leur prise en charge est souvent complexe. Au tout départ, au cours de la Première Guerre mondiale par exemple, elle n'était guidée que par une évaluation clinique et une forme de « conceptualisation » immédiate. Puis nous sommes passés à l'imagerie 2D. Désormais, grâce à la révolution digitale, nous sommes en mesure de procéder à une reconstruction sur une base tridimensionnelle. Ces nouveaux outils permettent d'analyser la déformation en 3D puis de modéliser sa reconstruction, notamment pour ce qui concerne les sections

osseuses et les lambeaux. Notre imprimante s'inscrit dans cette continuité numérique : elle reproduit les éléments de squelette qui nous intéressent en un modèle plastique à partir d'une imagerie 3D de type scanner. D'une manière plus générale, les technologies 3D font actuellement une entrée remarquée dans les blocs opératoires...

En quoi constituent-elles une aide précieuse ?

Pour le dire très simplement, elles permettent d'opérer avant d'opérer. Je m'explique : grâce à elles, nous sommes maintenant en mesure de travailler de manière très approfondie en préopératoire sur ce fameux modèle en plastique. Nous pouvons

suite page 32



© Éric Dumoulin



L'imprimante 3D financée avec l'aide de la Fondation des « Gueules Cassées », et une mandibule réalisée grâce à cet équipement.

planifier avec une grande précision nos futurs gestes chirurgicaux et pré-conformer au plus juste les plaques que l'on va fixer sur les os. C'est particulièrement utile pour les traumatismes complexes pluri-fragmentaires. Prenons l'exemple d'une importante fracture de la pommette : grâce à la prévisualisation 3D de ses contours exacts, nous allons pouvoir préparer la plaque afin de l'ajuster au mieux. Autre illustration : nous l'employons dès que possible pour la reconstruction de la mandibule. Ce qui nous simplifie grandement la vie... Mais attention : cet outil se révèle très complexe à manier ! Nous travaillons donc en étroite coopération avec un laboratoire de biomécanique qui nous aide à l'utiliser. Nous sommes encore en phase d'expérimentation, sans véritable étude standardisée.

Une palette de spécialités

Le service de chirurgie plastique et réparatrice du CHU Nord de Marseille se compose de sept praticiens hospitaliers placés sous la responsabilité du professeur Guyot. Il prend en charge l'ensemble des aspects de cette discipline : pathologies de la face et du squelette du visage, ablation des tumeurs, reconstruction tissulaire et osseuse à l'issue de traumatismes, chirurgie de la cavité buccale, chirurgie esthétique et reconstructrice de la face chez l'enfant et l'adulte.

Au-delà de vos recherches et de votre quotidien hospitalier, vous vous êtes résolument engagé dans la médecine humanitaire... Pouvez-vous en dire un mot ?

Mon engagement date d'une dizaine d'années et concerne surtout le continent africain, notamment la zone subsaharienne. Toutefois, depuis 2015, je me tourne vers l'Asie et vers Madagascar pour des raisons de sécurité. J'effectue un ou deux voyages par an. Je considère cette dimension comme indissociable de ma vie de médecin : les soins prodigués aux plus démunis font partie intégrante du serment d'Hippocrate. Dans l'humanitaire, nous nous situons bien sûr très loin de la 3D ! Nous réalisons au contraire des opérations simples qui ne nécessitent pas d'infrastructures complexes. Elles nous permettent de traiter des fractures et des fentes faciales, des brûlures ou encore des déformations liées au noma qui est une forme de stomatite gangréneuse foudroyante.

Concrètement, comment cela se déroule-t-il ?

Nous travaillons très en amont avec les ONG et les équipes hospitalières locales : préparation du bloc, pré-tri des patients, évaluation des possibilités de rééducation... À notre arrivée, nous commençons systématiquement par intervenir sur les cas les plus graves afin de pouvoir gérer les éventuelles complications lors de notre séjour. D'une manière



Le professeur Guyot affiche la photo d'une petite fille opérée au cours d'une de ses missions humanitaires.

© Eric Dumoulin

générale, il faut savoir que l'on ne peut opérer tout le monde compte tenu des conditions techniques et sanitaires, mais également des problématiques de suivi postopératoires. D'où l'importance de disposer d'une vision exacte de nos capacités et de la situation sur le terrain pour ne pas faire n'importe quoi et ne pas susciter de faux espoirs. Nous profitons également de ces voyages – qui durent généralement une quinzaine de jours – pour former les médecins de ces pays à un certain nombre de gestes simples mais efficaces.

Que retirez-vous de cette expérience humanitaire ?

Elle m'apprend l'humilité et me rappelle chaque jour la chance que nous avons de disposer en France d'un système de santé performant et efficace. Même si nos actions ne constituent qu'une goutte d'eau dans la mer, elles permettent de changer la vie d'enfants, de jeunes ou d'adultes avec des moyens assez basiques. C'est peu mais c'est déjà beaucoup !

PROPOS RECUEILLIS
PAR ÉRIC DUMOULIN

Laurent Guyot : bio express

1991-1996 : interne des hôpitaux de Marseille.

1996 : docteur en médecine, diplômé de la faculté de médecine de Marseille.

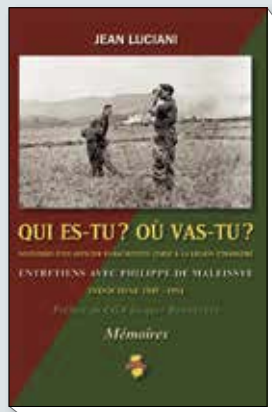
1997-2000 : chef de clinique à la faculté de médecine de Marseille.

2000-2006 : praticien hospitalier de chirurgie maxillo-faciale, chirurgie plastique de la face et stomatologie, service du professeur Gola, CHU Nord Marseille.

Depuis 2006 : professeur des universités à la faculté de médecine de Marseille.

Depuis 2010 : chef de service de chirurgie plastique et réparatrice au CHU Nord Marseille.

QUI ES-TU? OÙ VAS-TU? DE JEAN LUCIANI



Indo Éditions
www.indoeditions.com
252 pages

Résistant puis officier issu de la promotion « Indochine » (1946), formé à Coëtquidan, Jean Luciani a combattu en Indochine comme lieutenant puis capitaine au sein de la Légion étrangère, au cours de deux séjours successifs. Quatre fois blessé durant la bataille de Diên Biên Phu, il y a joué un rôle capital, particulièrement lors de la « bataille des 5 collines », du 30 mars au 4 avril 1954, qui lui valut d'être nommé capitaine « au feu ».

Ce sont ses souvenirs - une épopée - de chef de section, d'officier adjoint de bataillon et de commandant de compagnie, au 1^{er} bataillon du 2^e REI puis au 1^{er} BEP, qu'il retrace ici, dans un dialogue très vivant avec Philippe de Maleissye. On y découvre son engagement, son courage, son humour, sa modestie mais aussi son dévouement sans limites à ses légionnaires qui lui portèrent tous, en toutes circonstances, une affection et une admiration sans bornes.

Préface du CGA Jacques Bonnetête.

JEAN-CORENTIN CARRÉ, L'ENFANT SOLDAT (TOME 2) DE PASCAL BRESSON ET LIONEL CHOUIN

Verdun 1916, côte 321. Après avoir subi de terribles revers, les soldats français se battent avec acharnement pour refouler l'ennemi. Jean-Corentin Carré est nommé pour une seconde citation au mérite en sauvant une grande partie de ses poilus. Pour ce jeune garçon et pour bien d'autres, Verdun reste la plus traumatisante des batailles de cette Grande Guerre.

Il prend conscience que sa place n'est plus dans cet enfer où la mort rôde. Il veut retrouver sa vie d'enfant et retourner à l'école comme un gosse de son âge. Et, surtout, il tient à retrouver sa véritable identité, au lieu de son nom d'emprunt, Auguste Duthoy, qu'il considère comme celui d'un assassin...



BD

Éditions Paquet
www.editionspaquet.com
48 pages

MISTY MISSION DE MICHEL KOENIGUER

Le tome 1 débute en 1967 dans le comté de Damville en Alabama. Nicholas Beaulieu et Josuah Lacour sont deux amis d'enfance. Nick Beaulieu se marie juste avant de partir au sein de l'Air Force comme pilote sur la base de Phu Cat. Lors de ce mariage, alors qu'il raccompagne sa petite amie, Josh est arrêté par le shérif pour conduite en état d'ivresse. Pour échapper au pénitencier, Josh prétend vouloir s'engager pour le Vietnam. Chacun à sa façon va faire l'expérience cruelle de cette guerre.

Dans le tome 2, on retrouve les deux amis à l'automne 1967. De retour chez eux, la guerre au Vietnam a transformé leur vie. Nick est rongé par le doute concernant l'héroïsme de son père pendant la Seconde Guerre mondiale



BD



Éditions Paquet
www.editionspaquet.com
48 pages

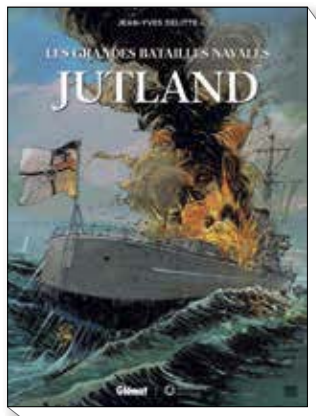
et ses relations avec sa femme ne sont pas au beau fixe... Josh, quant à lui, revient pour se recueillir sur la tombe de son père, là aussi des doutes se font jour sur les circonstances de sa mort. Pour les deux amis, il n'y a finalement qu'une seule échappatoire : Josh rejoint la Recondo School pour devenir membre des unités de reconnaissance de l'US Army, et Nick intègre les Misty Mission. Retour dans la chaleur étouffante et moite de l'Asie du Sud-Est...

JUTLAND

DE JEAN-YVES DELITTE

31 mai 1916. La Royal Navy anglaise contraint les Allemands à une grande confrontation en mer du Nord au large des côtes danoises du Jutland. L'amirauté britannique a fait le choix de privilégier la vitesse de déplacement et le tir rapide. Pour y répondre, le blindage des croiseurs de bataille a été allégé. Le choix va s'avérer dramatique pour les navires de la Royal Navy dont les soutes débordent d'explosifs très puissants. Il suffira d'une bordée d'obus allemands pour que celle-ci perde trois croiseurs et plus de 3 000 hommes.

Jutland a été la dernière grande confrontation maritime de la Première Guerre mondiale. Malgré leurs très lourdes pertes, les Anglais y réaffirmèrent leur



BD

Éditions Glénat

Collection :
Les grandes batailles navales
www.glenatbd.com
56 pages

hégémonie maritime et l'Allemagne, trop consciente d'avoir échappé au désastre, décida de confiner dans ses ports la plupart de ses navires.

MÉDECIN DE COMBAT

DE DENIS SAFRAN ET VINCENT REMY



Éditions Grasset

www.grasset.fr
208 pages

Grand patron hospitalier, médecin-chef de la BRI, l'ancien Antigang, Denis Safran accompagne cette unité d'élite dans toutes ses actions. Le 9 janvier 2015, il participe à l'assaut contre l'Hyper Cacher. Le 13 novembre, il est le premier médecin à entrer au Bataclan. À 69 ans, Denis Safran raconte son parcours exceptionnel d'enfant de la République, fils unique de parents juifs polonais ayant échappé à la déportation. À 20 ans, il décide de vouer sa vie à réparer des corps cassés. Jeune interne, il va chercher les blessés de la route avec un des tout premiers SAMU. En 2000, il crée à l'hôpital Georges-Pompidou un grand service d'anesthésie-réanimation pour les polytraumatisés. Et en 2011, il médicalise la BRI.

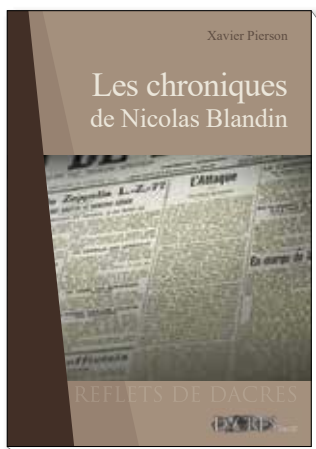
Homme libre aux convictions fortes et aux propos déterminés, Denis Safran partage aujourd'hui sa vie entre sa péniche, le 36 quai des Orfèvres d'où partent les missions de la BRI, la place Beauvau et l'île de la Cité, où il conseille le ministère de l'Intérieur et le préfet de police sur les questions de santé.

Médecin de combat, il est au cœur du dispositif antiterroriste. Son expertise, sa bravoure et sa vision offrent un éclairage unique sur les dangers auxquels nous faisons face.

LES CHRONIQUES DE NICOLAS BLANDIN

DE XAVIER PIERSON

Nicolas Blandin, journaliste dans un quotidien parisien, est envoyé en Meuse début septembre 1915 pour rédiger des chroniques hebdomadaires sur les combats qui s'y déroulent et sur la situation des populations. Il parcourra la Meuse non occupée pendant plus d'un an, interrogera des militaires, gradés et soldats, des responsables civils... Les Meusiens rencontrés en ville et à la campagne et les soldats rencontrés au front ou à l'arrière attirent l'admiration du journaliste. Il ne cessera durant ces cinquante et une chroniques de leur rendre un vibrant hommage.



Dacres Éditions

www.dacres.fr
172 pages

Saint-Cyrien, Xavier Pierson a fait carrière dans la Légion étrangère. Il est ensuite directeur du Mémorial de Verdun de 2005 à 2015.

LES AILES DES FORCES SPÉCIALES L'ESCADRON DE TRANSPORT POITOU DE DAPHNÉ DESROSIERS



Éditions Regi'arm
www.librairie-hussard.com
208 pages

Plongez au cœur de *L'escadron de transport Poitou, les Ailes des Forces spéciales françaises!* Ce livre, écrit par Daphné Desrosiers, pilote de ligne et auteur de plusieurs ouvrages sur l'aéronautique, est le fruit d'un long travail de recherche et de recueil de témoignages avec les acteurs eux-mêmes.

Au-delà de l'histoire de cette unité mythique, l'auteur nous fait partager le quotidien de ses personnels, conférant ainsi à son ouvrage une véritable et rare dimension humaine.

Préface du général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air (2012-2015), commandant suprême allié pour la transformation de l'OTAN.

Exposition

PHOTOGRAPHES DE GUERRE : DEPUIS 160 ANS, QUE CHERCHENT-ILS ?

Réalisée en partenariat avec l'ECPAD, la nouvelle exposition temporaire du Mémorial de Verdun aborde le thème des photographes de guerre. L'exposition s'interroge sur ceux qui partent avec leurs appareils au cœur des conflits. Sont-ils des témoins muets qui se limitent à donner à voir ? Quel sens donnent-ils à leur quête ? L'exposition présente à la fois des œuvres photographiques, des supports de presse et du matériel photo utilisé pour montrer l'évolution des pratiques.

Mémorial de Verdun

1, avenue du Corps européen
Fleury-devant-Douaumont
55100 Verdun
Jusqu'au 1^{er} octobre 2017



Exposition

VALEURS, AU SERVICE DE LA FRANCE

Le musée de l'artillerie de Draguignan propose une exposition consacrée aux valeurs qui unissent les hommes et les femmes qui servent la France par le métier des armes.

L'exposition a été conçue en partenariat avec cinq autres musées. Elle vous emporte au cœur du quotidien des militaires. Un voyage à cœur ouvert !

À travers huit ensembles thématiques, la visite de cette exposition emmène le public, des plus jeunes aux plus expérimentés, à la découverte du ciment qui lie ceux qui nous défendent.

Développée en quatre espaces (cohésion, discipline, bravoure et abnégation), l'exposition montre pour chacun d'entre eux le comportement des militaires face à des circonstances normales (vie quotidienne) et face à des situations sortant de la norme (crise, guerre). Un parcours qui permet au visiteur de partir du monde qu'il côtoie pour se projeter intellectuellement et affectivement dans une situation plus inhabituelle.



Musée de l'artillerie
Écoles militaires
de Draguignan
Quartier Bonaparte -
83300 Draguignan

Jusqu'au
19 novembre 2017

ecpa ▶ d

AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE

Témoign depuis 1915 de l'engagement de nos forces
partout dans le monde

F: 83-549 L179 / Défense / ecpad - photo recadrée

12 millions de photographies / 31 000 films

www.ecpad.fr



Les réunions régionales 2017

Ces rencontres annuelles organisées par les délégués sont des moments forts dans la vie des différentes délégations. Elles permettent aux administrateurs de présenter le bilan de l'année écoulée mais également les perspectives d'avenir.

Les premières réunions régionales 2017 se sont tenues dans les villes de Lyon, La Rochelle, Bordeaux et Chamalières.

Lors de ces rencontres, les intervenants ont présenté les trois entités que représentent les Gueules Cassées :

- L'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT),
- La Fondation des « Gueules Cassées »,
- La filiale Colonel Yves Picot Société par Actions Simplifiée (CYP SAS).

Ces réunions sont toujours des moments forts de partage, d'échanges et de convivialité appréciés de tous.

Vos délégués

Les délégués sont choisis parmi les membres de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) et nommés par le Conseil d'administration. Ils ont pour rôle d'assurer le lien entre les membres et conjoints survivants de leur délégation et le siège social de l'Union.

De par leur proximité, ils assurent un véritable soutien moral aux camarades

en difficulté. Ils les assistent également dans la constitution de leurs dossiers de demande d'entraide – comme les allocations mariage, naissance, décès ou études – et de soutien, pour les membres en difficulté financière.

Ils transmettent au siège également toutes les informations dont ils ont connaissance concernant les modifications de coordonnées des membres.

Ils organisent une réunion régionale une fois par an à laquelle sont conviés tous les membres et conjoints survivants

de leur délégation et qui est présidée par un administrateur de l'UBFT.

Ils assurent la liaison avec les autorités civiles et militaires locales et les associations du monde combattant. Ils représentent l'UBFT dans les manifestations patriotiques, accompagnés de leur porte-drapeau.

Les délégués, qui sont également des blessés, œuvrent au profit de leurs camarades et de l'Association et, pour cela, doivent être remerciés de leur dévouement.



L'ensemble des délégués réunis autour du président.

LYON - 22 AVRIL 2017



▲ La délégation Rhône-Alpes.



▲ Le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, remet successivement un nouveau drapeau à André Boisier et à Daniel Fiat, porte-drapeaux de la délégation Rhône-Alpes.



▲ Une forte participation des camarades à la réunion régionale.



▲ Le général Paul Dodane, avec les délégués et porte-drapeaux de la délégation, Jean Matton, Georges Perez, Daniel Fiat, André Boisier, Michel Clicque et Tadj Charef.

LA ROCHELLE - 28 AVRIL 2017



▲ La délégation Poitou-Charentes sous le soleil rochelais.



▲ Un public attentif aux informations transmises pendant la réunion.



▲ Ambiance musicale pendant le verre de l'amitié.



▲ Notre délégué Jean-Claude Montardy en compagnie de notre camarade Claude Journaud.

BORDEAUX - 19 MAI 2017



▲ La délégation Aquitaine-Nord entre pluie et soleil mais toujours dans la bonne humeur.



▲ Jean-Claude Dourne, porte-drapeau de la délégation, en compagnie de Germain Denys et Robert Lecomte, deux camarades du bataillon de Corée.



▲ Henri de Bonnaventure et Michel Potriquet, délégué régional, entourés des camarades qui viennent de rejoindre l'UBFT.



▲ Réunion studieuse pour nos camarades.



▲ Et, sous la direction de Jacqueline Potriquet, sortie récréative pour les conjoints.

CHAMALIÈRES - 23 MAI 2017



▲ La délégation réunie devant le monument aux morts de Chamalières.



▲ Réunion studieuse pour nos camarades et amis.



▲ Dépôt de gerbe par le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT et Ludovic Masson, délégué de la région Auvergne.



▲ Notre camarade Georges Collin, entouré de Fabrice Andraud, porte-drapeau de la délégation Auvergne, et du général Paul Dodane, qui vient de lui remettre la médaille de chevalier de la Légion d'honneur.

Le domaine du Coudon

UN DOMAINE, UNE HISTOIRE

LE DOMAINE DU COUDON A ÉTÉ ACQUIS EN 1934 POUR ACCUEILLIR LES ANCIENS COMBATTANTS BLESSÉS À LA FACE, DE LA GRANDE GUERRE À NOS JOURS.

Aujourd'hui, notre domaine de 30 hectares propose des séjours de vacances et organise également tout événement festif ou professionnel.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, situé entre Toulon et Hyères, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.

 **Les Gueules Cassées**

CAPACITÉ D'ACCUEIL

NOTRE DOMAINE DISPOSE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À MÊME DE FACILITER LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR ET DE VOS ÉVÉNEMENTS :

- une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- un bar avec terrasse
- une chapelle pour vos cérémonies, mariages et baptêmes
- 48 chambres climatisées, avec connexion wi-fi
- une piscine extérieure
- un court de tennis
- des terrains de pétanque
- 15 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel, pour 10 à 200 personnes
- parkings sécurisés



VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION OU UNE ENTREPRISE ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires, réunions ou conférences.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours, ou encore l'organisation de vos réceptions, mariages, baptêmes...

Contact

Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@gueules-cassées.asso.fr
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var

NOS JOIES... MARIAGES

Mariages de Camarades

Jean Charaux

A. 80635
avec Essi Koffiwa Demanya Kwaku Tema - Ghana

Cyrille Le Palud

A. 80894
avec Sandra Auribault
40530 Labenne

Guillaume Ruter

A. 46100
avec Aurélie Marre
57830 Hertzling

Mariage d'enfant de Camarades

Eric Esquirol

FA. 70428
avec Muriel Soria
21910 Noiron-sous-Gevrey

Ont fêté leurs Noces d'Or

Michel & Annick Emeriau

A. 46038
93110 Rosny-sous-Bois

Guy & Anne-Marie Fartek

A. 45254
66300 Thuir

René & Chantal Gay

A. 80789
74300 Cluses

René & Nicole Lecuit

A. 44533
33320 Eysines

Guy & Michèle Vanwildermeersch

A. 45832
01150 Lagnieu

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Roger & Mireille Voisin

A. 70148
80080 Amiens

Ont fêté leurs Noces de Palissandre

Jean & Henriette Blaise

A. 45199
56260 Larmor Plage

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

Christian Grémont

A. 41753
Naissance de Till
59242 Genech

André Jacques

A. 42246
Naissance de Sanaa & Dihame
27190 Ferrières-Haut-Clocher

Marie-Elisabeth Vivent

A. 43716
Naissance de Agafia
12270 La Fouillade

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de nombreuses naissances

Enfants de Camarades

Aurélien Gross

A. 45605
Naissance de Jade
92360 Meudon-la-Forêt

Arnaud Sallembien

A. 80609
Naissance de Gavriel
56530 Queven

Petits-enfants de Camarades

Jean Beauval

A. 42835
Naissance de Léo
45400 Fleury-les-Aubrais

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

Ont été élevés à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur

André Fayette

A. 70173
83400 Hyères

Franciszek Gniewek

A. 44632
75019 Paris

Ont été promus au grade de commandeur de la Légion d'honneur

Ba Xuan Huynh

A. 44721
35700 Rennes

Gilles Taffet

A. 44141
31100 Toulouse

Ont été promus au grade d'officier de la Légion d'honneur

Pierre Biral

A. 46040
33460 Macau

Jacques Croizier

A. 40094
21340 Nolay

Louis Evenou

A. 43782
30128 Garon

Francis Ruiz

A. 44802
35700 Rennes

Clément Santoni

A. 45387
20000 Ajaccio

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Philippe Fratacci

A. 70413
20218 Moltifao

Roger Lafargue

A. 44530
40250 Lahosse

Robert Le Gouellec

A. 44743
22120 Yffiniac

Christian Monsonis

A. 45527
66680 Canohes

Jacques Morgan

A. 80887
57400 Sarrebourg



Le 8 mai 2017, notre camarade Jacques Croizier, 95 ans, promu officier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, a été décoré par l'ingénieur général hors classe de l'armement (2S) Daniel Reydellet, commandeur de la Légion

d'honneur. La cérémonie s'est déroulée dans la ville de Nolay (21) en présence de sa famille et du lieutenant-colonel H. Senra de l'état-major de la 1^{re} division.

René Thomas

A. 80364
54370 Xousse

Clément Villain

A. 40673
08700 Nouzonville

Joseph Zahm

A. 41678
57530 Colligny-Maizery

Ont été nommés au grade de chevalier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Colonna-Cesari

A. 45589
20137 Porto Vecchio

Robert Lang

A. 70044
57155 Marly

François-Xavier Long

Membre du Comité scientifique de la Fondation des «Gueules Cassées»
57100 Verdun

Henri Monnet

A. 41828
79370 Celles-sur-Belle

A reçu la Médaille militaire

Devinck Raymond

A. 45978
13090 Aix-en-Provence

Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.

NOS PEINES... DÉCÈS

Nous avons à déplorer le décès de nos Camarades

Gaetan Boulay

A. 80382
65000 Tarbes

Brahim Dridi

A. 45438
7080 Menzel Jemil - Tunisie

Lino Campagnoli

A. 44190
90380 Roppe

Baptiste Chiaroni

A.40876
13821 La Penne-sur-Huveaune

Roger Delavaud

A. 446886
36200 Badecon-le-Pin

Léo Demelun

A. 45627
80540 Bovelles

Henri Desjonqueres

A. 44340
75015 Paris

Georges Dodin

A. 45600
69300 Caluire-et-Cuire

Claude Dufour

A. 70035
59253 La Gorgue

Jacques Duval

A. 42321
64100 Bayonne

René Fior

A. 44700
64600 Anglet

Michel Grabianski

A. 42842
77140 Saint-Pierre-les-Nemourse

Bernard Ledogar

A. 44315
69006 Lyon

Raymond Lutrand

A. 44755
73100 Aix-les-Bains

Hasnia Mejri

A. 45151
7100 Le Kef - Tunisie

Jean Micolon

A. 42324
83100 Toulon

Benno Niedzielski

A. 41898
57880 Ham-sous-Varsberg

Louis Pages

A. 43944
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer

Roger Raulin

A. 44403
92700 Colombes

Roger Reynaud

A. 44290
13320 Bouc Bel-Air

André Robert

A. 80828
29610 Plouigneau

Jean-François Roué

A. 44212
33000 Bordeaux

Edmond Sperber

A. 44857
20231 Venaco

Nous avons appris le décès de Mesdames

Marguerite Botella

A. 43774
66000 Perpignan

Nicole Buccafurri

A. 45533
06100 Nice

Marguerite Chillon

A. 43652
42320 Farnay

Désirée Etchevers

A. 40836
64240 Hasparren

Marie Germain

A. 43113
57930 Berthelming

Marie-Augustine Guilloz

A. 6460
25110 Baumes-les-Dames

Janine Kotlinski

A. 39327
62880 Vendin-le-Vieil

Marie-Louise Lachambre

A. 43120
66500 Prades

Louise Laforest

A. 42145
42400 Saint-Chamond

Josette Le Neuder

A. 44745
72000 Le Mans

Louise Ouvrard

A. 70096
22100 Dinan

Hélène Richard

A. 70277
56340 Carnac

Ont perdu leur conjoint

Roger Biscarat

A. 80130
69300 Caluire-et-Cuire

Henri Bouille

A. 41911
83160 La Valette-du-Var

René Thomas

A. 80364
54370 Xousse

Ont également été atteints dans leur affection

René Bourelly

A. 70374
décès de son fils
20200 Santa-Maria-di-Lota

Marie-Odile Dillenseger

FA. 43718
décès de son frère
25000 Besançon

Christiane Genty

VA. 80341
décès de son frère
35310 Mordelles

Père François Hatem

Chapelain du Coudon
décédé
83200 Toulon

Pascal Jeannin

A. 45504
décès de sa mère
40290 Habas

Jean-François Louvrier

A. 80589
décès de sa belle-mère
64230 Lescar

Marcel Charles Malescot

FA. 230
décédé
28100 Dreux

Odette Martin

FA. 39456
décès de son époux
94700 Maisons-Alfort

Michel Potriquet

A. 43907
décès de son frère
33980 Audenge

À chacune des familles éprouvées, l'Union renouvelle ses condoléances et sa sympathie profondément attristée.



Bernard Ledogar nous a quittés

Il sera blessé deux fois pendant les combats, une fois par éclats de grenade et une seconde fois par balles.

Fait prisonnier, il passera quatre mois dans les terribles camps d'internement viêt minh, avant d'être libéré. Il y aura perdu plus de 40 kilos. Bernard sera deux fois cité à l'ordre de la division pour son courage exemplaire.

Son parcours ne s'arrête pourtant pas là car il participe, au sein d'autres unités parachutistes, à l'expédition de Suez et à la guerre d'Algérie. Il quitte ensuite l'armée pour une reconversion dans le civil.

Notre camarade, gueule cassée depuis février 2000, a été porte-drapeau de la délégation Rhône-Alpes de l'UBFT pendant sept années.

Il était officier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de Guerre TOE avec Palme et de la Valeur militaire étoile d'argent. À son épouse Marie, à ses deux enfants Anne et Serge, ainsi qu'à toute sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Notre camarade Bernard, porte-drapeau honoraire de l'Association, nous a quittés le 30 mai dernier.

C'est à Weiterswiller, en Alsace, qu'est né Bernard le 8 novembre 1933, dans une famille de six enfants.

Après avoir été valet de ferme pendant plusieurs années, il s'engage à 20 ans dans les parachutistes. Au terme d'un voyage en bateau d'un mois, il arrive en Indochine le 31 janvier 1954 et, très rapidement, saute sur Diên Biên Phu avec le 6^e BPC de Bigeard.

Merci d'informer, en priorité votre délégué ou à défaut le siège, de tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.), professionnelle, ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).

TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

— L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel —



Comment ça fonctionne ?

1 - l'appel



En quelques instants, l'abonné est en relation directe avec la centrale d'écoute, disponible 24h/24, 7j/7.

2 - l'écoute



Un chargé d'écoute et d'assistance répond à l'appel, prend en compte la demande et, si nécessaire, déclenche l'intervention d'un tiers.

3 - l'intervention



Dans les plus brefs délais, l'entourage et/ou les services d'urgence se rendent auprès de l'abonné.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance

 Oui

 Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance

 Oui

 Non

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Le domaine du Coudon

Idéalement situé entre Toulon et Hyères sur la commune de La Valette-du-Var, au pied du Mont Coudon, le domaine des Gueules Cassées accueille les membres de l'UBFT et ceux des associations de blessés de guerre et d'anciens combattants.



TARIF HÉBERGEMENT 2017		Haute saison juillet et août		Basse saison septembre à juin	
		Nuitée + petit déjeuner	Pension	Nuitée + petit déjeuner	Pension
Membres et conjoints de l'Association	Simple	55 €	62 €	45 €	55 €
	Double	65 €	108 €	55 €	98 €
Familles membres Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	Simple	61,88 €	69,75 €	50,63 €	61,88 €
	Double	73,13 €	121,50 €	61,88 €	110,25 €
Autres catégories	Simple	68,75 €	77,50 €	56,25 €	68,75 €
	Double	81,25 €	135 €	68,75 €	122,50 €

TARIF RESTAURATION 2017	Repas - menu du jour			
	Déjeuner		Dîner	
	Semaine	Dimanche	Haute saison	Basse saison
Membres et conjoints de l'Association	18 €	23 €	18 €	10 €
Familles membres - Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	20,25 €	25,88 €	20,25 €	11,25 €
Autres catégories	22,50 €	28,75 €	22,50 €	12,50 €

Tarifs enfant jusqu'à 12 ans inclus : 50% du tarif d'appartenance parents et gratuit jusqu'à 4 ans.

Jours fériés, périodes de fêtes, animations et « Formules groupe » : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation.

Pour réserver, un simple appel au 04 94 61 93 00 ou un courriel à l'adresse coudon@gueules-cassees.asso.fr



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

Union des Blessés de la Face et de la Tête
Domaine du Coudon
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél : 04 94 61 93 00 - Fax : 04 94 61 93 19
e-mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr



ALIGNEMENT DES INDICES DE PMI AU TAUX DU GRADE ÉQUIVALENT À CELUI DES PERSONNELS DE LA MARINE NATIONALE

Depuis plusieurs années, le CE a eu à connaître un contentieux important relatif à l'alignement des pensions militaires d'invalidité (PMI) des personnels de l'armée de terre, de l'air et de la gendarmerie sur le taux de grade des personnels de la marine nationale plus favorables (sous-officiers/officiers marinières). Depuis juillet 2016, et surtout février 2017, c'est terminé!

I. La discrimination

Si la haute juridiction a confirmé qu'il existait une différence de traitement qui n'était pas justifiée, elle opposait cependant aux requérants l'article L.78 du CPMIVG (ancien), lequel permet de remettre en cause une décision après le délai de six mois, pour les seuls motifs indiqués dans cet article (*erreur matérielle, énonciations des actes ou des pièces reconnues inexactes...*). L'erreur de droit n'étant pas incluse dans les cas permettant la révision après le délai de recours, le juge rejetait les demandes de ce chef. Toutefois, ce même juge considérait que si l'indication des voies et délais de recours n'étaient pas mentionnés correctement, le délai de recours était réputé ne pas avoir couru et la contestation, même au-delà de six mois, était donc possible. C'est dans ce sens que bon nombre de pensionnés ont pu bénéficier de cet « effet d'aubaine », dirons certains, de ce juste alignement, selon

nous. Un décret en 2010 est d'ailleurs venu réparer cette injustice, mais les anciens dossiers en étaient exclus.

II. La notion de sécurité juridique

En juillet 2016, alors qu'il examine le recours d'un ancien fonctionnaire de police dans le cadre d'une demande de révision de sa pension de retraite, le CE estime dans un arrêt d'assemblée⁽¹⁾ :

« Que le recours déposé plus de 22 années après "la notification" mal faite⁽²⁾, ne pouvait prospérer, au motif d'une sécurité juridique laquelle permet de contester, dans un délai raisonnable⁽³⁾, une décision dont les voies et délais de recours ne sont pas, ou mal, indiqués ou de la date à laquelle il est établi qu'il en a eu connaissance. Rappelant ici que l'article R.421-5 du code de justice administrative précise : "Les délais de recours contre une décision administrative ne sont opposables qu'à la condition d'avoir été mentionnés, ainsi que les voies de recours, dans la notification de la décision". » Le Conseil d'État a donné une interprétation très favorable à ceux chargés d'indiquer les voies et délais de recours. L'article L.78 du CPMIVG cité plus haut n'étant pas d'ordre public, a pourtant fait écran à un principe qui

nous apparaît supérieur : la non-discrimination ; alors que l'article R.421-5 d'ordre public celui là, reçoit une interprétation « élastique ».

III. En droit des PMI

C'est le 8 février 2017 que 3 décisions du CE vont venir consacrer ce nouveau principe en matière de PMIVG⁽⁴⁾. *« ...le destinataire de la décision ne peut exercer de recours juridictionnel au-delà d'un délai raisonnable. En règle générale et sauf circonstances particulières dont se prévaudrait le requérant, ce délai ne saurait, sous réserve de l'exercice de recours administratifs pour lesquels les textes prévoient des délais particuliers, excéder un an à compter de la date à laquelle une décision expresse lui a été notifiée ou de la date à laquelle il est établi qu'il en a eu connaissance. »*

En matière de PMI il est notifié une « fiche descriptive des infirmités » et un arrêté de concession par la trésorerie. La prise de connaissance du second fera-t-elle courir le délai dont il s'agit ? Nous pensons hélas que oui.

PIERRE AMESTOY
Centre de Recherche
Droit & Perspective du Droit
Équipe de recherche de Droit Public
École doctorale de Lille.

(1) CE n° 387763 du 13 juillet 2016 Rec. Lebon.

(2) Il y manquait l'indication de la juridiction à saisir en cas de contentieux.

(3) 1 an en l'espèce.

(4) CE n° 392060 du 8 février 2017, CE 392062 du 8 février 2017 et 392064 du 8 février 2017. Notez que le CE est composé de chambres désormais, il s'agit en l'espèce, de la 10^e chambre.

«CODE.PENSIONS MILITAIRES.COM», QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CPMIVG, véritablement né après la Première Guerre mondiale (loi du 31 mars 1919) a traversé les conflits de l'Histoire de France et a dû s'y adapter. Il vient de faire peau neuve, après de longs mois de refonte et le « Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre » a remplacé, le 1^{er} janvier 2017, le « Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ».

L'habitude d'en référer précisément aux sources du droit s'étant un peu perdue, nombreux sont ceux qui ignorent que ce code les concerne.

C'est un code régalien, qui regroupe en sept livres les textes exprimant le grand principe constitutionnel que la Nation doit reconnaissance (cf. livre 3) et réparation (cf. livre 1) à ses militaires et à tous ceux qui se sont engagés et ont combattu pour elle, et qu'elle doit protection et réparation aux victimes civiles de guerre, y compris celles du terrorisme. Les uns et les autres ont un droit à pension régi par des règles et un barème, spécifiques, exposés au livre 1.

Ces deux catégories distinctes « d'ayants droit » jouissent également, en vertu du livre 2, d'un certain nombre de droits accessoires, comme la prise en charge par l'État des soins médicaux et des frais de prothèse ou d'appareillage liés à leurs infirmités pensionnées, de droits prioritaires d'accès pour reconversion

aux emplois des fonctions publiques, de facilités d'utilisation des transports publics ou d'accès dans les lieux publics.

Après leur décès, qu'ils soient ou non « morts pour la France » ou « au service de la Nation » (cf. livre 5), leurs ayants cause (conjoint, partenaire, enfant ou parent) pourront également, sous les conditions définies par le code, prétendre soit à une pension (cf. livre 1, titre IV), soit à d'autres droits comme celui d'être déclaré pupille de la Nation (cf. livre 4), de bénéficier d'aides ou de secours spécifiques de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, « ONACVG » (cf. livre 6) qui est, après le ministère de la Défense, l'un des opérateurs chargés de la mise en œuvre des droits à reconnaissance et réparation.

Afin d'aider les divers et nombreux ayants droit à reconnaissance et réparation, leurs ayants cause, les associations d'anciens combattants et de victimes, les agents publics, les médecins, les auxiliaires médicaux, les juges, les avocats et autres auxiliaires de justice (cf. livre 7), les assureurs, les membres d'organismes publics ou parapublics... à se retrouver dans ce code peu connu, le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) composé de six grandes entités historiques (les Gueules Cassées, les Plus Grands Invalides de Guerre, les Aveugles de Guerre, les Mutilés des Yeux et des Oreilles, les



© © Jean-Philippe Rothoff / UBF

À l'issue de l'Assemblée générale de l'UBFT, maître de Tienda-Jouhet a présenté le site «code.pensionsmilitaires.com».

Blessés Multiples et Impotents de Guerre, les Amputés de Guerre) s'est engagé dans la création d'un ouvrage numérique innovant, d'ores et déjà librement et gratuitement accessible à l'adresse : code.pensionsmilitaires.com.

Ce travail de présentation originale de la donnée officielle (Légifrance), comportant de surcroît des annotations sous forme d'analyses et de commentaires juridiques, de tableaux de jurisprudence, d'informations, de conseils pratiques fournissant de nombreux liens utiles, s'étoffe progressivement. Chacun est cordialement invité à y collaborer à sa mesure, de façon à ce que tout visiteur puisse y trouver, au-delà d'une simple consultation d'articles, ce qu'il lui est nécessaire de connaître pour la bonne application d'un code qu'une actualité tragique peut malheureusement ramener brutalement au premier plan.

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Deux cas peuvent se produire :

- décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant ayant supporté seul les frais d'obsèques;
- décès du dernier vivant dans le couple Gueules Cassées : une allocation peut être servie à l'héritier qui a supporté seul les frais d'obsèques et qui se « porte fort » pour les cohéritiers.

Des justificatifs devront être fournis.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

7. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. L'un de nos conseillers juridiques se prononcera sur le bien-fondé de la procédure à engager avant toute prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence

Le Coudon : Domaine des Gueules Cassées
627, avenue du colonel Picot
Le Coudon
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :
coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de six mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

Profession avant la retraite :

II. Motif de la demande

.....

.....

.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :	Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :	Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières :	Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs :			
Pension militaire d'invalidité :			
Aide sociale :			
Aide personnalisée au logement :			
Allocation personnalisée d'autonomie :			
TOTAL			

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....

.....

.....

Signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides		Allocation du statut		Au 01/01/2016 point à 14,04 €	Au 01/07/2016 point à 14,12 €
		N° 1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	56,16	56,48
15%	72				72	84,24	84,72
20%	96				96	112,32	112,96
25%	120				120	140,40	141,20
30%	144				144	168,48	169,44
35%	168				168	196,56	197,68
40%	192				192	224,64	225,92
45%	216				216	252,72	254,16
50%	240				240	280,80	282,40
55%	264				264	308,88	310,64
60%	288				288	336,96	338,88
65%	312				312	365,04	367,12
70%	336				336	393,12	395,36
75%	360				360	421,20	423,60
80%	384				384	449,28	451,84
85% Sans statut	361	128			489	572,13	575,39
85% Avec statut	361	64		200	625	731,25	735,42
90% Sans statut	368	154			522	610,74	614,22
90% Avec statut	368	77		300	745	871,65	876,62
95% Sans statut	370	204			574	671,58	675,41
95% Avec statut	370	102		400	872	1020,24	1026,05
100% Sans statut	372	256			628	734,76	738,95
100% Avec statut	372	128		500	1000	1170,00	1176,67
100% + 1°	388	540		211	1139	1332,63	1340,22
100% + 2°	404	543		233	1180	1380,60	1388,47
100% + 3°	420	546		255	1221	1428,57	1436,71
100% + 4°	436	549		277	1262	1476,54	1484,95
100% + 5°	452	552		299	1303	1524,51	1533,20
100% + 6°	468	555		321	1344	1572,48	1581,44
100% + 7°	484	558		343	1385	1620,45	1629,68
100% + 8°	500	561		365	1426	1668,42	1677,93
100% + 9°	516	564		387	1467	1716,39	1726,17
100% + 10°	532	567		409	1508	1764,36	1774,41
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	47,97	48,24
100% art. 18	465	1373			2189	2561,13	2575,72
		1464		351	2280	2667,60	2682,80
100% + 1°	485	1373			2289	2678,13	2693,39
		1464	50	381	2380	2784,60	2800,47
100% + 2°	505	1373			2369	2771,73	2787,52
		1464	100	391	2460	2878,20	2894,60
100% + 3°	525	1373			2449	2865,33	2881,66
		1464	150	401	2540	2971,80	2988,73
100% + 4°	545	1373			2529	2958,93	2975,79
		1464	200	411	2620	3065,40	3082,87
100% + 5°	565	1373			2609	3052,53	3069,92
		1464	250	421	2700	3159,00	3177,00
100% + 6°	585	1373			2689	3146,13	3164,06
		1464	300	431	2780	3252,60	3271,13
100% + 7°	605	1373			2769	3239,73	3258,19
		1464	350	441	2860	3346,20	3365,27
100% + 8°	625	1373			2849	3333,33	3352,32
		1464	400	451	2940	3439,80	3459,40
100% + 9°	645	1373			2929	3426,93	3446,46
		1464	450	461	3020	3533,40	3553,53
100% + 10°	665	1373			3009	3520,53	3540,59
		1464	500	471	3100	3627,00	3647,67
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	93,60	94,13
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5062,82	5091,67
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5123,66	5152,86
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	107,64	108,25

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	93,95	94,49
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	275,18	276,75
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	175,73	176,74
Désarticulation du genou.....	405,2	474,08	476,79
Amputation de la cuisse.....	556,5	651,11	654,82
Amputation sous-trochantér.....	641,1	750,09	754,36
Désarticulation de la hanche.....	801,6	937,87	943,22
Désarticulation du poignet.....	160,5	187,79	188,86
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	369,02	371,12
sans ankyl.	230,4	269,57	271,10
Désarticulation du coude.....	405,2	474,08	476,79
Amputation du bras.....	556,5	651,11	654,82
Amputation sous-tubérositaire....	641,1	750,09	754,36
Désarticulation de l'épaule.....	801,6	937,87	943,22
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie.....	200,6	234,70	236,04
2 ^e catégorie.....	400,8	468,94	471,61
3 ^e catégorie.....	601,2	703,40	707,41
4 ^e catégorie.....	801,6	937,87	943,22
Aveugles.....	982	1148,94	1155,49

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
85%.....	65	76,05	76,48
90%.....	77	90,09	90,60
95%.....	85	99,45	100,02
100% et veuves de guerre.....	92	107,64	108,25
Enfant infirme : veuve ou orphelin.....	333	389,61	391,83

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
À partir de 65 ans révolus	50	673,92	706,00
À partir de 60 ans*			
<small>* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département</small>			

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
Indemnité de soins	916	1071,72	1077,83
Indemnité de ménage	458	535,86	538,91
Indemnité de reclassement	687	803,79	808,37
Indemnité de ménage	275	321,75	323,58

NOTE IMPORTANTE - Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016		
Taux de réversion (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de moins de 40 ans.	348	407,16	409,48		
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 40 ans.	515	602,55	605,98		
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	797,94	802,49		
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidé bénéficiant de l'article L.18 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	123,55	
		Au moins 7 ans	230	270,63	
	n° 5bis/b	Au moins 10 ans	410	479,70	482,43
		Au moins 5 ans	150	176,50	175,50
		Au moins 7 ans	300	353,00	
		Au moins 10 ans	500	585,00	588,33

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux de réversion (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux de réversion passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L.18 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans ou 10 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L.18).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L50 et L51 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
Un enfant.....	120	140,40	141,20
Deux enfants.....	240	280,80	282,40
Par enfant à partir du troisième...	160	187,20	188,27

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés.....	243	284,31	285,93
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés.....	122	142,74	143,55
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier.....	45	52,65	52,95

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
1 500 points (à 60 ans).....	1755,00	1765,00
1 200 points (à 65 ans).....	1404,00	1412,00

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Henri Denys de Bonnaventure
Président

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Paul Dodane
Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Bernard Allorent
Trésorier

Patrick Remm
Trésorier adjoint

Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Georges Morin
Secrétaire du Conseil

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Hubert Chauchart du Mottay

Président de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de Guerre

Jean Déprez

Médaille militaire

William Dumont

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Michel Nail

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Alain Bouhier

Directeur adjoint
Chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Le Coudon

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †

Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †

Combattant volontaire dans l'armée française
1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan

Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Xavier Halgand

Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean Roquet Montegon

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 06
18, rue Acchiardi de St-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Frédéric Durini

Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert

67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Pascal Stein

68
13, rue du 23 novembre
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel

139, avenue de Colmar
67100 Strasbourg
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet

24, 33, 47
5, rue André Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne

9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier

40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 05 59 81 26 56
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Jean Marquès

24, rue du Général Denain
40100 Dax
Tél. : 06 67 27 21 92
jean_marques@orange.fr

Bernard Redregoo

Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75
bernardgoo@wanadoo.fr

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson

03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85
Tél. : 06 95 63 46 58
lmasson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud

4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol

21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget

Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de la Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant

22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue St Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Lucien Goraguer

29
11, route de Bénodet
29950 Clohars-Fouesnant
Tél. : 02 98 57 20 06

Pierre Merglen

56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80
pierremerglen@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart

49, 53, 72
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy

94, rue François Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Beauval

18, 28, 36, 37, 41, 45
37 bis, rue de la Sente
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. : 02 38 86 19 46

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre

8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Champagne-Ardenne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 🇫🇷
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiamonti 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
2A, 2B
Villa St-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
r.chiamonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 🇫🇷
Résidence Monserato
Quartier St-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Félicien Micheloni
Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70
m.felicien@wanadoo.fr

Dom-Tom et étranger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Abian 🇫🇷 🇫🇷
Appartement 44 - bâtiment 7 bis
21 boulevard Paixhans
72000 LE MANS
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

Franche-Comté

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jacques Mougin 🇫🇷 🇫🇷
25, 39, 70, 90
5, rue des Frères Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mougin11@aliceadsl.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Quilan
15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 03 81 55 82 78
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 🇫🇷
33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

Ile-de-France

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Bernard Luquet 🇫🇷
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
bernard.luk@free.fr

Gérard Pinson 🇫🇷 🇫🇷
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard 🇫🇷 🇫🇷
6, square George Sand
78190 Trappes
Tél. : 01 78 51 10 52
gilmen78@yahoo.fr

Languedoc-Roussillon

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Charles Dauphin 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
07, 11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Gabriel Méné 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
66
Résidence L'Oiseau blanc
3 bis, allée de Bacchus
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 56 64 52
mene.gabriel@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 40 33 17
Tél. : 06 60 68 32 85
daniel.tamagni@gmail.com

Limousin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Marilly 🇫🇷 🇫🇷
19, 23, 87
7, avenue Aristide Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

Lorraine

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Serge Véron 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
54, 55, 88
31, rue du Remenaumont
54600 Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 27 42 88
sveron@gueules-cassees.asso.fr

Robert Lang 🇫🇷
57
12, impasse des Violettes
57155 Marly
Tél. : 03 87 63 40 51
rlang@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

André Dezavelle 🇫🇷
55
7, rue du Paquis, St-Mihiel
55300 Chauvencourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

PORTE-DRAPEAU

Gilbert Giron 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Joseph Zahm 🇫🇷
2, rue des 4 Vents
57530 Colligny-Maizery
Tél. : 07 85 01 48 44

Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Frédéric Martinez

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Henri Daléas Com

65
80, chemin de la Passade
65200 Montgaillard
Tél. : 05 62 91 51 77

André Moncassin

32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaulle
32140 Masseur
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Durand

5, impasse Notre Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Nord - Pas-de-Calais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Christian Grémont

59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

Normandie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

André Jacques

14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 02 32 34 85 67
andre.jacques552@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Poitou-Charentes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-Claude Montardy

16, 17, 44, 79, 85, 86
Résidence des Parcs
15, rue de Suède - 17000 La Rochelle
Tél. : 06 15 76 22 81 - 09 86 54 16 76
jeanclaudemontardy@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Alain Berthelot

6, rue Jean Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18

Provence

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti

13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Crucke

Résidence Colonel Picot
627, avenue du colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80
omontreau@gmail.com

Geoffrey Demouliez

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05
g.dmz@hotmail.fr

Rhône-Alpes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque Com

01, 05, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères Lumière
01240 St-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton

05, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes d'Arej
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 ANNECY
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Georges Perez

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 04 13
geoperez83@orange.fr

Daniel Fiat

12, rue Elsa Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71
daniel.fiat@cegetel.net

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Michel Deglaire

René Fourcade

Lucien Humblot

Joseph Lannes

Jean Lequertier

Fernand Ney Com

Pierre Nicollin

Robert Preney

Jean Radjenovic

Jean Riccardi

René Rondot

André Saint-Martin

Gilbert Sanchez

Pierre Soumache

Anselme Vilmont

PORTE-DRAPEAU HONORAIRES

Robert Bordachar

Gilles Kaddour

François Derrien

Jean Durand

François Pacifico

Roger Deschamps

Gilbert Piant

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

